



Rapport des états financiers consolidés

EXERCICE

TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022



ALLEN'S



OASIS



Double Vie™

MONT
ROUGE



Rougemont™

Canton

Industries
Lassonde inc.



Lassonde

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	3
États consolidés du résultat net	6
États consolidés du résultat global	7
États consolidés de la situation financière	8
États consolidés des capitaux propres	9
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	10
Notes afférentes aux états financiers consolidés	11

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Industries Lassonde inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Industries Lassonde inc. (la « Société »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2022 et 2021, et les états consolidés du résultat, du résultat global et des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

Une question clé de l'audit est une question qui, selon notre jugement professionnel, a été des plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2022. Cette question a été traitée dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur cette question.

Goodwill – Lassonde Pappas and Company Inc. Unité génératrice de trésorerie (« UGT identifiée ») - Se reporter aux notes 2.10 et 18 des états financiers consolidés

Description de la question clé de l'audit

L'évaluation par la Société de la perte de valeur au titre du goodwill consiste à comparer la valeur recouvrable, soit la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité, de chaque unité génératrice de trésorerie (« UGT ») à sa valeur comptable. La Société a déterminé la valeur recouvrable de l'UGT identifiée comme étant la valeur d'utilité, estimée au moyen de la méthode des flux de trésorerie actualisés. Cette estimation a exigé que la direction formule des estimations et des hypothèses significatives à l'égard des projections des flux de trésorerie et du taux d'actualisation. À la date de l'évaluation annuelle, la valeur recouvrable de l'UGT identifiée dépassait sa valeur comptable et aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

Nous considérons cette question comme une question clé de l'audit en raison de l'effort d'audit requis pour mettre en œuvre les procédures d'audit relatives aux estimations et hypothèses qui pourraient avoir une incidence significative sur la valeur recouvrable de l'UGT identifiée (prévisions à l'égard des revenus et des marges du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA ») et choix du taux de croissance final et du taux d'actualisation).

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Traitement de la question pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées aux prévisions à l'égard des revenus et des marges du BAIIA ainsi qu'au choix du taux de croissance final et du taux d'actualisation utilisés pour estimer la valeur recouvrable de l'UGT identifiée comprenaient, notamment :

- l'évaluation de la capacité de la direction de prévoir avec précision les revenus et les marges du BAIIA en comparant les résultats réels aux prévisions historiques faites par la direction;
- l'évaluation du caractère raisonnable des prévisions à l'égard des revenus et des marges du BAIIA en comparant :
 - les prévisions aux revenus et aux marges du BAIIA historiques, ainsi qu'aux communications internes à la haute direction et au conseil d'administration détaillant les stratégies commerciales et les plans de croissance;
 - les prévisions à l'égard des revenus aux rapports de l'industrie qui sont disponibles publiquement;
- l'évaluation du taux de croissance final, en établissant une fourchette d'estimations indépendantes à l'aide des données sectorielles disponibles et en les comparant au taux de croissance final choisi par la direction;
- Avec l'aide de spécialistes en juste valeur, l'évaluation du taux d'actualisation en testant les informations sources qui sous-tendent la détermination du taux d'actualisation ainsi qu'en établissant une fourchette d'estimations indépendantes et en la comparant au taux d'actualisation choisi par la direction.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Christian Jacques.

/ s / Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. ⁽¹⁾

Le 31 mars 2023

Montréal, Québec

⁽¹⁾ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A124341

États consolidés du résultat net

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

	Note	Exercices terminés les	
		31 déc. 2022	31 déc. 2021
		\$	\$
Ventes	6	2 150 975	1 892 862
Coût des ventes		1 627 628	1 370 920
Marge brute		523 347	521 942
Frais de vente et d'administration		441 999	403 626
(Gains) pertes sur immobilisations		76	(43)
Résultat d'exploitation		81 272	118 359
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée		(914)	(764)
Frais financiers	8	10 390	11 124
Autres (gains) pertes	9	(634)	457
Résultat avant impôts		70 602	106 014
Impôts sur le résultat	10	17 268	27 562
Résultat net		53 334	78 452
Attribuable :			
Aux actionnaires de la Société		53 938	77 511
À la participation ne donnant pas le contrôle	22	(604)	941
		53 334	78 452
Résultat de base et dilué par action (en \$)	22	7,85	11,18
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	22	6 875	6 933

Des informations supplémentaires concernant le résultat net sont présentées à la note 7.

États consolidés du résultat global

(en milliers de dollars canadiens)

(audités)

	Note	Exercices terminés les	
		31 déc. 2022	31 déc. 2021
		\$	\$
Résultat net		53 334	78 452
Autres éléments du résultat global :			
Qui seront reclassés ultérieurement en résultat net :			
Variation nette dans la couverture de flux de trésorerie des actifs et passifs financiers :			
Gains (pertes) sur instruments financiers désignés à des fins de couverture		1 622	175
Reclassement de (gains) pertes sur instruments financiers désignés à des fins de couverture		(606)	2 567
Impôts sur le résultat	10	(261)	(695)
		755	2 047
Écart de conversion :			
Écart de change découlant de la conversion d'établissements à l'étranger		38 924	(2 173)
		39 679	(126)
Qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net :			
Variation nette dans la couverture de flux de trésorerie des actifs non financiers :			
Gains (pertes) sur instruments financiers désignés à des fins de couverture		11 485	(1 130)
Impôts sur le résultat	10	(3 002)	299
		8 483	(831)
Coût des prestations des régimes à prestations définies :			
Réévaluations de l'actif net ou du passif net au titre des prestations définies	24	15 001	13 390
Impôts sur le résultat	10	(3 959)	(3 541)
		11 042	9 849
		19 525	9 018
Total des autres éléments du résultat global		59 204	8 892
Résultat global		112 538	87 344
Attribuable :			
Aux actionnaires de la Société		109 114	86 304
À la participation ne donnant pas le contrôle	22	3 424	1 040
		112 538	87 344

États consolidés de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

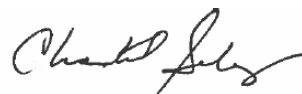
(audités)

	Note	Au 31 déc. 2022 \$	Au 31 déc. 2021 \$
Actif			
À court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		2 678	305
Débiteurs	12	173 654	154 369
Impôt à recouvrer		12 206	4 587
Stocks	13	414 043	309 748
Instruments dérivés		7 417	1 657
Autres actifs à court terme	14	28 765	19 083
		638 763	489 749
Instruments dérivés		279	578
Participation dans une entreprise associée		7 439	8 353
Immobilisations corporelles	16	399 969	384 389
Immobilisations incorporelles	17	198 394	203 983
Actif net au titre des prestations définies	24	30 855	22 990
Autres actifs à long terme		854	1 182
Goodwill	18	328 162	308 371
		1 604 715	1 419 595
Passif			
À court terme			
Découvert bancaire		4 388	5 028
Créditeurs et charges à payer	19	307 037	269 115
Impôt exigible		—	5 638
Instruments dérivés		673	1 102
Autres passifs à court terme		5 632	5 068
Tranche à court terme de la dette à long terme	20	100 821	84 387
		418 551	370 338
Instruments dérivés		—	16
Dette à long terme	20	148 574	91 045
Passif relatif au régime incitatif à long terme		1 442	852
Passif relatif aux régimes de retraite	24	523	413
Passifs d'impôt différé	10	98 058	91 424
		667 148	554 088
Capitaux propres			
Capital-actions	22	46 660	48 136
Surplus d'apport		1 360	1 375
Cumul des autres réserves	22	94 102	55 760
Résultats non distribués		735 044	703 144
Participation ne donnant pas le contrôle	22	60 401	57 092
		937 567	865 507
		1 604 715	1 419 595

Au nom du conseil d'administration



Pierre-Paul Lassonde
administrateur



Chantal Bélanger
administratrice

États consolidés des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)

(audités)

	Attribuables aux actionnaires de la Société				Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital- actions	Surplus d'apport	Cumul des autres réserves ⁱ⁾	Résultats non distribués		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2021	48 136	1 375	55 760	703 144	57 092	865 507
Résultat net	–	–	–	53 938	(604)	53 334
Autres éléments du résultat global	–	–	44 134	11 042	4 028	59 204
Transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers	–	–	(5 792)	–	(115)	(5 907)
Dividendes	–	–	–	(20 496)	–	(20 496)
Rachat d'actions de catégorie A ⁱⁱ⁾	(1 476)	(15)	–	(12 584)	–	(14 075)
Solde au 31 décembre 2022	46 660	1 360	94 102	735 044	60 401	937 567
Solde au 31 décembre 2020	48 143	1 375	51 322	638 797	56 096	795 733
Résultat net	–	–	–	77 511	941	78 452
Autres éléments du résultat global	–	–	(923)	9 716	99	8 892
Transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers	–	–	5 361	–	(44)	5 317
Dividendes	–	–	–	(22 811)	–	(22 811)
Rachat d'actions de catégorie A ⁱⁱ⁾	(7)	–	–	(69)	–	(76)
Solde au 31 décembre 2021	48 136	1 375	55 760	703 144	57 092	865 507

i) Comprend la réserve de couverture et la réserve au titre de l'écart de change, telles que présentées à la note 22.7.

ii) Des informations concernant le rachat d'actions de catégorie A sont présentées à la note 22.5.

Des informations supplémentaires concernant les capitaux propres sont présentées à la note 22.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

(audités)

	Note	Exercices terminés les	
		31 déc. 2022	31 déc. 2021
		\$	\$
Activités d'exploitation			
Résultat net		53 334	78 452
Ajustements pour :			
Impôts sur le résultat	10	17 268	27 562
Charges d'intérêts	8	9 466	10 333
Amortissement des immobilisations	7	59 513	59 505
Variation de juste valeur d'instruments financiers		133	1 250
Coût du régime incitatif à long terme	21	2 311	891
Coût des régimes de retraite porté en résultat, net des cotisations		7 246	(2 026)
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée		914	764
(Gains) pertes sur immobilisations		76	(43)
(Gains) pertes de change latents		4 580	(75)
Autres		159	138
		155 000	176 751
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	23	(88 077)	(48 635)
Impôts encaissés		608	4 693
Impôts versés		(32 517)	(30 212)
Intérêts encaissés		91	160
Intérêts versés		(8 992)	(8 425)
Règlements d'instruments dérivés		(2 114)	(600)
		23 999	93 732
Activités de financement			
Variation des crédits d'exploitation rotatifs, nette des coûts de transaction		152 814	(3 893)
Remboursement de la dette à long terme		(90 593)	(38 101)
Dividendes versés sur les actions de catégorie A		(9 313)	(10 465)
Dividendes versés sur les actions de catégorie B		(11 183)	(12 346)
Rachat d'actions de catégorie A	22	(14 075)	(76)
		27 650	(64 881)
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(41 244)	(31 770)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(6 133)	(5 872)
Produit net de cession d'immobilisations corporelles		79	43
Acquisition d'une participation dans une entreprise associée		—	(1 046)
Acquisition d'autres actifs à long terme		(749)	(1 302)
Acquisition d'instruments dérivés		—	(454)
		(48 047)	(40 401)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie		3 602	(11 550)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		(4 723)	6 803
Effet des écarts de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		(589)	24
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	23	(1 710)	(4 723)

Des informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie sont présentées à la note 23.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Table des matières

Note 1.	Description de l'entreprise	12
Note 2.	Informations significatives sur les méthodes comptables	12
Note 3.	Jugements dans l'application des méthodes comptables et sources d'incertitudes relatives aux estimations	18
Note 4.	Adoption de normes IFRS.....	19
Note 5.	Modifications comptables futures	20
Note 6.	Ventes.....	20
Note 7.	Informations supplémentaires concernant le résultat net.....	21
Note 8.	Frais financiers.....	21
Note 9.	Autres (gains) pertes	21
Note 10.	Impôts sur le résultat	22
Note 11.	Instruments financiers	24
Note 12.	Débiteurs	29
Note 13.	Stocks.....	29
Note 14.	Autres actifs à court terme	29
Note 15.	Participation dans une entreprise associée	29
Note 16.	Immobilisations corporelles.....	30
Note 17.	Immobilisations incorporelles	32
Note 18.	Goodwill.....	34
Note 19.	Créditeurs et charges à payer.....	35
Note 20.	Dette à long terme	35
Note 21.	Régime incitatif à long terme.....	38
Note 22.	Capitaux propres	39
Note 23.	Informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie.....	42
Note 24.	Avantages postérieurs à l'emploi	43
Note 25.	Gestion des risques financiers découlant des instruments financiers	49
Note 26.	Gestion du capital	55
Note 27.	Engagements et éventualités.....	56
Note 28.	Informations sectorielles.....	56
Note 29.	Transactions entre parties liées	57
Note 30.	Intérêts détenus dans d'autres entités.....	59
Note 31.	Événement postérieur à la date de clôture	59

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 1. Description de l'entreprise

Industries Lassonde inc. est une société constituée selon la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les actions de catégorie A à droit de vote subalterne sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole LAS.A. Le siège social est situé au 755, rue Principale, Rougemont, Québec, Canada.

Industries Lassonde inc. et ses filiales (ensemble, « la Société ») est un chef de file de l'industrie des aliments et des boissons en Amérique du Nord. La Société développe, fabrique et commercialise une vaste gamme de produits de marque privée et de marque nationale, incluant des breuvages prêts à boire, des collations à base de fruits ainsi que des concentrés de jus surgelés. La Société est aussi une importante productrice de sauces aux canneberges et de produits alimentaires spécialisés tels que des sauces pour pâtes, des soupes ainsi que des bouillons et sauces à fondue.

Les produits de marque nationale de la Société sont vendus dans des emballages variés et sous de nombreuses marques de commerce de propriété exclusive, ainsi que sous des marques de commerce dont la Société détient les droits d'utilisation. La Société fabrique également des produits de marque privée pour la grande majorité des principaux détaillants et grossistes en Amérique du Nord.

Note 2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été approuvés par le conseil d'administration le 31 mars 2023. Ceux-ci ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et aux interprétations publiées, en vigueur ou adoptées par anticipation, applicables au 31 décembre 2022.

Les informations significatives sur les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés.

2.1 Consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de Industries Lassonde inc. et de ses filiales. Les soldes, produits, charges et flux de trésorerie intersociétés sont entièrement éliminés lors de la consolidation. Au besoin, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que leurs méthodes comptables concordent avec celles de Industries Lassonde inc.

2.1.1 Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Il y a contrôle lorsque la Société détient le pouvoir sur l'entité, qu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient.

2.1.2 Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle correspondent à la quote-part des capitaux propres des filiales qui en font l'objet.

2.1.3 Participations dans une entreprise associée

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, sans la contrôler.

Les participations dans une entreprise associée sont comptabilisées dans les états financiers consolidés de la Société selon la méthode de la mise en équivalence. La participation est initialement comptabilisée au coût. Elle est ensuite ajustée pour tenir compte de la quote-part de la Société dans le résultat net et les autres éléments du résultat global de l'entreprise associée. À chaque exercice, la Société détermine s'il y a des indications objectives de perte de valeur de sa participation dans l'entreprise associée. Si de telles indications existent, un test de dépréciation est effectué.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.2 Monnaies

2.2.1 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les présents états financiers consolidés sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de la Société, soit le dollar canadien. Chaque entité de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments des états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

2.2.2 Conversion de monnaies étrangères

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité (« monnaie étrangère ») sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture tandis que les éléments non monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change historique. Les produits et charges en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction, sauf pour l'amortissement, qui est converti au taux de change historique. Les gains et pertes de change découlant de la conversion de ces éléments et transactions sont portés en résultat net de la période au cours de laquelle ils surviennent, dans les autres (gains) pertes.

Les éléments d'actif et de passif d'un établissement à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Ses produits et charges sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les écarts de change découlant de la conversion d'un établissement à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

2.3 Constatation des ventes

La Société comptabilise les produits tirés de contrats conclus avec ses clients au moment où le transfert de contrôle a lieu pour un montant correspondant à la contrepartie à laquelle la Société s'attend à avoir droit.

2.3.1 Revenus tirés de la vente de produits

Les revenus tirés de la vente de produits sont constatés lorsque la Société a rempli les conditions et obligations en vertu du contrat et que le client obtient le contrôle des produits. Ainsi, la Société comptabilise ses revenus comme suit :

- ♦ Au moment où les biens sont livrés chez le client et qu'il en accepte la possession, si la Société a une obligation de livrer les biens à un endroit spécifié par le client;
- ♦ Au moment où les biens quittent les établissements de la Société par l'entremise du transporteur du client, puisque le contrôle est dans ce cas transféré au client lorsque le transporteur a pris possession des biens; ou
- ♦ Au moment où la fabrication des biens est complétée, même si ces derniers ne sont pas livrés, pour les contrats où la possession des biens est transférée au client dès ce moment et où l'obligation de la Société se limite à la fabrication.

La contrepartie correspond au prix de vente, déduction faite des frais commerciaux sous forme de rabais ou de redevances liés à la promotion des produits et des frais de référencement liés au lancement de ses produits.

2.3.2 Revenus tirés de la prestation de services

Les revenus tirés de la prestation de services correspondent principalement aux services de livraison rendus après que le transfert de contrôle des biens à livrer ait eu lieu. Ils sont constatés distinctement des revenus tirés de la vente de produits, au moment de la livraison des biens chez le client. Les frais d'expédition et de manutention relatifs à ces revenus sont classés dans les frais de vente et d'administration dans l'état consolidé du résultat net.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.4 Impôts sur le résultat

L'impôt exigible et l'impôt différé sont portés en résultat net, sauf s'ils se rapportent à des éléments constatés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

2.4.1 Impôt exigible

L'impôt exigible est établi en utilisant les lois fiscales et les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, ainsi que les ajustements à l'impôt payable ou recevable relatif aux exercices précédents.

Le résultat imposable de la période diffère du résultat avant impôts présenté à l'état consolidé du résultat net, car il exclut des éléments de produits et de charges qui seront imposables ou déductibles au cours d'autres exercices de même que des éléments qui ne sont ni imposables ni déductibles, et inclut des éléments de produits et de charges d'exercices précédents qui sont imposables ou déductibles au cours du présent exercice.

La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable laisse place à interprétation.

2.4.2 Impôt différé

L'impôt différé est constaté sur les différences temporaires, attribuables à des éléments dont le traitement aux fins fiscales diffère du traitement aux fins comptables, entre les valeurs comptables des actifs et passifs présentés à l'état consolidé de la situation financière et les valeurs fiscales correspondantes utilisées aux fins d'impôt.

L'impôt différé est évalué sur une base non actualisée et est calculé en utilisant les lois fiscales et les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture qui s'appliqueront à la date de résorption prévue des écarts. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils seront réalisés. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à chaque date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différé pour lesquels il existe un droit de compensation au sein d'une même administration fiscale sont présentés au net dans l'état consolidé de la situation financière, et ce, à l'égard d'une même entité imposable ou d'entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

2.5 Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du premier entré premier sorti. Il comprend les coûts d'acquisition nets des rabais, les coûts de transformation et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût des produits finis comprend une quote-part des frais généraux de production basée sur la capacité de production normale. Les stocks comprennent également, provenant de la réserve de couverture, des gains et pertes sur les instruments dérivés visant la couverture des fluctuations des taux de change relatifs aux achats de stocks libellés en monnaies étrangères et la couverture des fluctuations de prix relatifs aux achats de matières premières.

2.6 Immobilisations corporelles

2.6.1 Actifs détenus en propre

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'immobilisation corporelle jusqu'au moment où elle est dans l'état nécessaire pour être exploitée de la manière prévue par la direction. Les subventions publiques reçues ou à recevoir pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont portées en diminution du coût. Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de composantes présentant des durées d'utilité différentes, le coût est réparti entre les différentes composantes qui sont amorties séparément. Le gain ou la perte découlant de la cession ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle, qui correspond à la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'actif, est porté en résultat net dans les (gains) pertes sur immobilisations.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.6.2 Actifs au titre de droits d'utilisation

Lorsqu'un contrat est conclu, la Société évalue s'il est ou contient un contrat de location, c'est-à-dire, s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif déterminé.

Tous les contrats de location sont constatés à l'état consolidé de la situation financière en comptabilisant un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative, sauf pour les contrats d'une durée de 12 mois ou moins et les contrats dont l'actif sous-jacent est de faible valeur. Ceux-ci sont portés en résultat net de façon linéaire sur la durée du contrat.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de location futurs selon le taux implicite du contrat, s'il peut être déterminé facilement, ou selon le taux d'emprunt marginal de la Société. Les paiements de location futurs incluent les loyers fixes, y compris les paiements de loyers fixes en substance, les loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux, initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date du début et les paiements relatifs aux options de prolongation, de résiliation ou d'achat dont l'exercice par la Société est raisonnablement certain. Lorsque les paiements de location comprennent des montants relatifs à des composantes non locatives, ils sont inclus dans le calcul de l'obligation locative. L'obligation locative est présentée dans la dette à long terme à l'état consolidé de la situation financière.

L'évaluation initiale de l'actif au titre du droit d'utilisation correspond à l'obligation locative majorée de tout paiement de loyer effectué à la date de début ou avant cette date et des coûts initiaux. L'actif au titre du droit d'utilisation est présenté dans les immobilisations corporelles à l'état consolidé de la situation financière. Il est ensuite évalué au coût diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur. L'amortissement est calculé sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité estimée de l'actif sous-jacent. L'actif au titre du droit d'utilisation est présenté dans les immobilisations corporelles à l'état consolidé de la situation financière.

Les paiements de location qui n'ont pas été inclus dans l'obligation locative sont portés en résultat net dans la période à laquelle ils se rapportent.

En cas de modification du contrat de location, l'obligation locative est réévaluée et un ajustement correspondant est effectué à l'actif au titre du droit d'utilisation. Le gain ou la perte sur modification de contrat de location est présenté dans les (gains) pertes sur immobilisations à l'état consolidé du résultat net.

2.7 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements, si amortissables, et du cumul des pertes de valeur.

2.8 Dépréciation d'actifs non financiers

À chaque date de clôture, la Société revoit les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles afin de déterminer s'il existe une indication que ces actifs ont subi une perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée en vue de déterminer le montant de la perte de valeur, s'il y a lieu. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la Société évalue la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») à laquelle l'actif appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Afin d'évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est alors portée en résultat net dans les (gains) pertes sur immobilisations.

2.9 Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées seulement lorsque la Société a l'assurance raisonnable qu'elle satisfait aux conditions et qu'elle recevra les subventions. Les subventions publiques liées à des actifs, y compris les crédits d'impôt pour investissement et innovation, sont portées à l'état consolidé de la situation financière en réduction de la valeur comptable de l'actif correspondant. Elles sont ensuite portées en résultat net sur la durée d'utilité estimée de l'actif amortissable qu'elles ont permis d'acquérir, en réduction de la charge d'amortissement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.10 Goodwill

À chaque exercice, ou plus fréquemment lorsque des événements ou circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur, la Société procède à un test de dépréciation du goodwill.

Le goodwill est attribué aux filiales de la Société, soit les UGT, bénéficiant de la synergie du regroupement d'entreprises. La Société détermine s'il y a perte de valeur en évaluant si la valeur comptable de l'UGT à laquelle le goodwill se rattache excède sa valeur recouvrable. Dans un tel cas, la perte de valeur est initialement attribuée au goodwill et tout excédent est attribué à la valeur comptable des autres actifs de l'UGT de façon proportionnelle.

Toute perte de valeur du goodwill est portée en résultat net de la période au cours de laquelle elle est identifiée dans les (gains) pertes sur immobilisations à l'état consolidé du résultat net. Les pertes de valeur au titre du goodwill ne sont pas reprises au cours de périodes ultérieures.

2.11 Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance et/ou le montant est incertain. Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, s'il est plus probable qu'improbable que la Société sera tenue d'éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont évaluées à leur valeur actualisée et l'augmentation de la provision résultant du passage du temps est comptabilisée dans les frais financiers.

2.12 Régimes à prestations définies

À chaque date de clôture des états financiers consolidés annuels, une extrapolation des données des plus récentes évaluations actuarielles complètes est effectuée par des actuaires indépendants afin de mesurer, aux fins de la comptabilisation, la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur de l'actif des régimes de retraite.

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, le coût des services rendus au cours de la période et, s'il y a lieu, le coût des services passés sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le taux d'actualisation, le taux de croissance attendu des salaires, le taux d'indexation des rentes servies ainsi que la table de mortalité.

Le taux d'actualisation est choisi par la direction à la lumière d'un examen des taux d'intérêt actuels du marché sur les obligations à taux fixe de corporations de première qualité, taux qui sont ajustés pour tenir compte de la durée des sorties de trésorerie futures attendues au titre des prestations de retraite.

L'actif net ou le passif net au titre des prestations définies comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière correspond à la juste valeur de l'actif des régimes à prestations définies, déduction faite de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Tout actif résultant de ce calcul est limité à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements par les régimes ou sous forme de réductions de cotisations futures à verser aux régimes.

Les composantes du coût des prestations des régimes à prestations définies sont comptabilisées comme suit :

- Le coût des services rendus au cours de la période est porté en résultat net.
- Les intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies sont portés en résultat net.
- Les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies sont portées dans les autres éléments du résultat global. Elles sont comptabilisées dans les résultats non distribués à l'état consolidé des capitaux propres et comprennent :
 - Les écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience des régimes, de changements dans les hypothèses financières et démographiques; et
 - Le rendement de l'actif des régimes à prestations définies, à l'exception des montants inclus dans le revenu d'intérêts.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.13 Instruments financiers

2.13.1 Classement des instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, tous les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Les actifs financiers sont ultérieurement classés comme étant évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net. La Société classe ses actifs financiers en fonction du modèle économique lié à la gestion de ces actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les passifs financiers sont classés et ultérieurement évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

2.13.2 Dépréciation des actifs financiers classés au coût amorti

Lors de la comptabilisation initiale et à chaque date de clôture, la Société évalue les pertes de crédit attendues pour les actifs financiers classés au coût amorti. Ces pertes de crédit attendues sont évaluées au moyen d'une matrice fondée sur l'historique des pertes de crédit et sont ajustées pour tenir compte des facteurs propres aux débiteurs, de l'état général de l'économie et d'une appréciation de l'orientation aussi bien actuelle que prévue des conditions économiques ayant cours à la date de clôture. La variation nette des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers classés au coût amorti est comptabilisée en résultat net.

2.13.3 Instruments dérivés

La Société a recours à certains instruments dérivés afin :

- ♦ D'éliminer ou de réduire les risques liés aux fluctuations des taux de change influant sur ses achats de matières premières et fournitures et sa dette à long terme;
- ♦ D'éliminer ou de réduire les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt influant sur sa charge d'intérêt;
- ♦ De réduire les risques liés aux fluctuations des prix de certaines matières premières et fournitures; et
- ♦ De réduire les risques liés aux fluctuations de la valeur marchande des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société en lien avec le régime incitatif à long terme.

La direction est responsable de l'établissement des niveaux de risque acceptables et n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins spéculatives. La Société a recours à ces instruments financiers uniquement dans le but de couvrir des opérations futures hautement probables ainsi que des engagements ou obligations existants.

Les gains et pertes découlant de la réévaluation périodique d'instruments dérivés procurant une couverture économique, mais qui ne sont pas admissibles aux fins de la comptabilité de couverture, sont portés en résultat net. Ils sont présentés au net avec l'élément faisant l'objet d'une couverture économique.

Les gains et pertes découlant de la réévaluation périodique des autres instruments dérivés sont portés en résultat net dans les autres (gains) pertes en tant que variation de juste valeur d'instruments dérivés.

2.13.4 Comptabilité de couverture

Documentation

La Société utilise la comptabilité de couverture lorsqu'elle se conforme aux règles qui le lui permettent. La Société constitue une documentation en bonne et due forme pour les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que pour son objectif et sa stratégie de gestion des risques sur lesquels reposent ses opérations de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les instruments de couverture à des actifs ou passifs spécifiques figurant à l'état consolidé de la situation financière ou encore à des opérations spécifiques prévues. La Société détermine aussi, de façon méthodique, tant lors de la mise en place de la couverture que par la suite, si les instruments financiers désignés à des fins de couverture répondent aux contraintes d'efficacité.

Couverture de flux de trésorerie

La Société utilise la comptabilité de couverture pour couvrir le risque de prix et le risque de change de certains de ses achats de matières premières et fournitures et pour couvrir le risque de taux d'intérêt sur certains de ses emprunts à taux variable.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Lorsque les transactions prévues qui constituent des éléments couverts entraînent la constatation d'actifs ou de passifs financiers, la variation de juste valeur relative à la portion efficace de la couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et le cumul est présenté à titre de réserve de couverture dans l'état consolidé des capitaux propres. Les montants cumulés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net dans la période au cours de laquelle l'élément couvert a un impact sur le résultat net. Toute portion inefficace est immédiatement portée en résultat net dans les autres (gains) pertes.

Lorsque les transactions prévues qui constituent des éléments couverts entraînent la constatation d'actifs non financiers (par exemple des stocks), la variation de juste valeur relative à la portion efficace de la couverture de flux de trésorerie est comptabilisée au résultat global à titre d'autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net et le cumul est présenté à titre de réserve de couverture dans l'état consolidé des capitaux propres. Le montant porté dans le cumul de la réserve de couverture est transféré directement des capitaux propres à la valeur comptable initiale des actifs non financiers couverts lors de leur acquisition.

Lorsque la relation de couverture ne satisfait plus aux règles de la comptabilité de couverture ou lorsque l'instrument de couverture arrive à maturité, est vendu, résilié ou exercé, la Société cesse d'appliquer la comptabilité de couverture de manière prospective pour cette relation ou instrument. Si l'élément couvert est un actif ou passif financier, les gains ou pertes cumulés demeurent dans la réserve de couverture et sont reclassés en résultat net dans la même période où l'élément couvert sous-jacent est constaté au résultat net. Dans le cas où l'élément couvert est un actif non financier, les gains ou pertes cumulés demeurent dans la réserve de couverture et sont transférés des capitaux propres à la valeur comptable initiale des actifs non financiers couverts lors de leur acquisition. De plus, si la Société estime que l'opération future ne se réalisera pas, les gains ou pertes cumulés constatés dans la réserve de couverture sont immédiatement reclassés en résultat net dans les autres (gains) pertes.

Note 3. Jugements dans l'application des méthodes comptables et sources d'incertitudes relatives aux estimations

La préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables et qu'elle utilise des hypothèses et des estimations qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges dans les présents états financiers consolidés et sur les renseignements fournis quant aux passifs éventuels et actifs éventuels. Ces hypothèses et ces estimations sont évaluées continuellement et sont basées sur l'expérience passée et d'autres facteurs, incluant les événements futurs jugés raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels portant sur les éléments faisant l'objet d'hypothèses et d'estimations pourraient donc différer de celles-ci.

Des explications quant aux principales hypothèses et estimations utilisées sont présentées ci-dessous :

3.1 Évaluation des revenus tirés de la vente de produits

Les revenus tirés de la vente de produits sont constatés au montant de contrepartie auquel la Société s'attend à avoir droit. Ce montant comprend des déductions pour rabais ou redevances dont l'établissement requiert, dans certains cas, des hypothèses fondées sur des estimations basées sur l'historique et l'expérience de la Société.

3.2 Évaluation des impôts sur le résultat

La préparation des états financiers consolidés requiert une estimation des impôts sur le résultat et des actifs et passifs d'impôt différé selon les lois fiscales des divers territoires où la Société exerce ses activités.

Des hypothèses et estimations sont émises afin de déterminer le montant des actifs d'impôt différé pouvant être comptabilisé, d'après l'échéancier probable et le niveau du résultat imposable futur de la Société ainsi que les stratégies fiscales futures. Le montant total des actifs d'impôt différé peut être réduit si les estimations du résultat imposable futur prévu et des avantages attendus des stratégies fiscales sont revues à la baisse, ou en cas d'adoption de modifications des lois fiscales qui limitent, en temps ou en ampleur, la capacité de la Société à utiliser des avantages fiscaux futurs.

Le recours au jugement est également nécessaire pour évaluer l'incidence des interprétations, des lois et règlements fiscaux, de façon à s'assurer de l'intégralité et de la présentation fiable de l'impôt à recouvrer, de l'impôt exigible ainsi que des actifs et passifs d'impôt différé.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

3.3 Évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives

Les paiements de location futurs utilisés pour calculer la valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation et de l'obligation locative comprennent les paiements relatifs aux options de prolongation, de résiliation ou d'achat dont l'exercice par la Société est raisonnablement certain. La détermination de l'avantage économique à exercer ces options requiert l'usage d'hypothèses et d'estimations telles que l'utilisation prévue du bien loué et les conditions futures du marché. La prise en compte ou non des paiements relatifs aux options de prolongation, de résiliation ou d'achat peut avoir une incidence significative sur la valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation et de l'obligation locative. Afin d'évaluer l'obligation locative à la valeur actualisée des paiements de location futurs, la Société doit déterminer son taux marginal d'emprunt lorsque le taux implicite du contrat ne peut être déterminé facilement.

3.4 Évaluation des actifs et passifs au titre des prestations définies

L'évaluation par la Société des actifs et passifs afférents aux régimes à prestations définies requiert l'utilisation de données statistiques et autres paramètres visant à anticiper des évolutions futures. Ces paramètres incluent le taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations définies et du calcul des intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, le taux de croissance attendu des salaires, le taux d'indexation des rentes servies ainsi que la table de mortalité. Dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avéreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter une modification substantielle du montant du coût des prestations des régimes à prestations définies porté en résultat net et en autres éléments du résultat global ainsi que de l'actif net ou du passif net au titre des prestations définies présenté à l'état consolidé de la situation financière.

Se reporter à la note 24 pour en savoir plus sur les hypothèses utilisées.

3.5 Évaluation d'actifs non financiers

Le modèle des flux futurs de trésorerie actualisés mis en œuvre pour déterminer la juste valeur des groupes d'UGT auxquels est affecté le goodwill nécessite l'utilisation d'un certain nombre de paramètres tels que les estimations de flux futurs de trésorerie, les taux d'actualisation ainsi que d'autres variables; il requiert donc l'exercice du jugement de façon substantielle. Les tests de dépréciation sur les immobilisations corporelles et incorporelles sont également fondés sur des hypothèses. Toute dégradation future des conditions de marché ou la réalisation de faibles performances opérationnelles pourrait se traduire par l'incapacité de recouvrer les valeurs comptables actuelles des immobilisations corporelles et incorporelles.

Se reporter à la note 18 pour en savoir plus sur le test de dépréciation du goodwill.

Note 4. Adoption de normes IFRS

4.1 IAS 16 Immobilisations corporelles

Le 1^{er} janvier 2022, la Société a adopté la version modifiée de la norme IAS 16 *Immobilisations corporelles* qui s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2022.

L'adoption de la version modifiée de la norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

4.2 IAS 1 Présentation des états financiers

Le 31 décembre 2022, la Société a adopté de façon anticipée la version modifiée de la norme IAS 1 *Présentation des états financiers* qui s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023.

La version modifiée de la norme exige que les entités fournissent des informations significatives sur leurs méthodes comptables plutôt que leurs principales méthodes comptables. La Société a appliqué cette modification de manière prospective. L'adoption de la version modifiée n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société, sauf au niveau des divulgations sur les méthodes comptables présentées à la note 2.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 5. Modifications comptables futures

5.1 IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En février 2021, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a modifié la norme IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* afin de clarifier la distinction entre un changement d'estimation comptable et un changement de méthode comptable.

Ces modifications s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023.

La Société estime que ces modifications n'auront aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

5.2 IAS 12 Impôts sur le résultat

En mai 2021, l'IASB a modifié la norme IAS 12 *Impôt sur le résultat* afin de restreindre la portée de l'exemption de comptabilisation de sorte qu'elle ne s'applique pas aux transactions qui, lors de la comptabilisation initiale, donnent lieu à des différences temporelles imposables et déductibles d'une même valeur.

Ces modifications s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023.

La Société estime que ces modifications n'auront aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

5.3 IAS 1 Présentation des états financiers

En janvier 2020 et en octobre 2022, l'IASB a modifié la norme IAS 1 *Présentation des états financiers* afin d'établir une approche plus générale à l'égard du classement des passifs, fondée sur l'analyse des contrats existants à la date de clôture et afin de clarifier le classement des emprunts et autres passifs financiers qui ont des clauses restrictives auxquelles une entité doit se conformer.

Ces modifications s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2024.

La Société estime que ces modifications n'auront aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

Note 6. Ventes

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2022	31 déc. 2021
	\$	\$
Revenus tirés de la vente de produits	2 123 426	1 863 121
Revenus tirés de la prestation de services	26 018	27 597
Autres revenus	1 531	2 144
	2 150 975	1 892 862

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 7. Informations supplémentaires concernant le résultat net

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2022	31 déc. 2021
	\$	\$
Dépréciation des stocks incluse dans le coût des ventes	14 656	11 419
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans le coût des ventes	28 647	27 468
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans les frais de vente et d'administration	7 672	8 150
Amortissement des immobilisations incorporelles inclus dans les frais de vente et d'administration	23 194	23 887
Charge liée aux contrats de location de courte durée ou dont l'actif sous-jacent est de faible valeur	8 279	6 754
Charge liée aux paiements de location variables non pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative ¹⁾	978	969
Charge liée aux avantages du personnel	294 275	288 467
Charge liée à la recherche scientifique et au développement expérimental	800	757
Crédits d'impôt liés à la recherche scientifique et au développement expérimental	(280)	(265)

- i) La Société dispose d'ententes d'approvisionnement avec un de ses fournisseurs pour la fabrication et l'approvisionnement dans deux usines de la Société de bouteilles PET. La Société a déterminé que les ententes d'approvisionnement contenaient chacune un contrat de location. Les paiements sont calculés en fonction des coûts engendrés et du nombre de bouteilles de plastique fabriquées par le fournisseur et sont ajustés annuellement en fonction de facteurs spécifiés dans les ententes. Les ententes ne prévoient pas de paiements fixes.

Le coût des ventes présenté à l'état consolidé du résultat net correspond au coût des stocks passé en charge pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021.

Note 8. Frais financiers

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2022	31 déc. 2021
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	6 915	6 849
Intérêts sur les obligations locatives	1 719	1 886
Amortissement des coûts de transaction	651	1 363
Autres intérêts, net des revenus d'intérêts	181	235
Charges d'intérêts	9 466	10 333
Frais bancaires	924	791
	10 390	11 124

Note 9. Autres (gains) pertes

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2022	31 déc. 2021
	\$	\$
(Gains) pertes de change	(1 072)	183
Variation de la juste valeur d'instruments dérivés	564	274
Autres (gains) pertes	(126)	—
	(634)	457

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 10. Impôts sur le résultat

10.1 Rapprochement entre la charge d'impôts sur le résultat et le résultat avant impôts

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2022	31 déc. 2021
	\$	\$
Résultat avant impôts	70 602	106 014
Taux combiné d'imposition prévu par la loi	26,5 %	26,5 %
Charge d'impôts sur le résultat selon le taux statutaire	18 710	28 094
Ajustement pour :		
Écart du taux d'imposition lié aux filiales ayant des taux d'imposition différents	121	6
Bénéfice découlant de placements dans des filiales	(609)	(424)
Effet fiscal sur les postes non déductibles ou non imposables	58	362
Effet des modifications des taux d'imposition et des lois fiscales sur l'impôt différé	(564)	41
Ajustement d'impôt relatif aux exercices précédents	(480)	(312)
Autres	32	(205)
	17 268	27 562

10.2 Impôts portés en résultat net

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2022	31 déc. 2021
	\$	\$
Impôt exigible :		
Charge d'impôt exigible de l'exercice	18 045	27 432
Ajustement d'impôt relatif aux exercices précédents	862	(1 328)
	18 907	26 104
Impôt différé :		
(Recouvrement) charge d'impôt différé de l'exercice	267	401
Effet des modifications des taux d'imposition et des lois fiscales	(564)	41
Ajustement d'impôt relatif aux exercices précédents	(1 342)	1 016
	(1 639)	1 458
	17 268	27 562

10.3 Impôt différé

Aux 31 décembre 2022, la Société possédait des pertes en capital inutilisées d'un montant de 8 416 000 \$ (8 436 000 \$ au 31 décembre 2021) pour lesquelles aucun avantage fiscal n'était comptabilisé. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment dans le futur et ne peuvent être utilisées que lorsque des gains en capital seront réalisés par les entités ayant des pertes en capital reportées.

Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé en lien avec les différences temporaires relatives aux résultats non distribués des filiales étrangères puisque la Société est en position de déterminer le moment où elles se renverseront et qu'il est probable qu'elles ne se renverseront pas dans un avenir prévisible. Le montant des différences temporaires était de 214 490 000 \$ au 31 décembre 2022 (219 925 000 \$ au 31 décembre 2021) pour un passif d'impôt différé potentiel de 10 725 000 \$ (10 996 000 \$ en 2021).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

10.4 Explication de la variation des passifs d'impôt différé

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2022	31 déc. 2021
	\$	\$
Solde au début	91 424	84 292
(Recouvrement) charge d'impôt différé de l'exercice porté en résultat net	(1 639)	1 458
(Recouvrement) charge d'impôt différé de l'exercice relatif aux autres éléments du résultat global	7 222	3 937
(Recouvrement) charge d'impôt différé de l'exercice porté en capitaux propres	(2 086)	1 807
Écart de change	3 137	(70)
Solde à la fin	98 058	91 424

10.5 Rapprochement des (actifs) passifs d'impôt différé

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des (actifs) passifs d'impôt différé par catégories de différences temporaires comptabilisées à l'état consolidé de la situation financière :

	Exercice terminé le 31 décembre 2022					
	Solde au 31 déc. 2021	Porté en résultat net	Relatif aux autres éléments du résultat global	Porté en capitaux propres ⁱ⁾	Écart de change	Solde au 31 déc. 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Instruments dérivés	456	(51)	3 263	(2 086)	–	1 582
Immobilisations corporelles	61 564	2 579	–	–	1 074	65 217
Immobilisations incorporelles et goodwill	42 706	5 052	–	–	3 185	50 943
Créditeurs et charges à payer	(5 075)	176	–	–	(281)	(5 180)
Régimes de retraite à prestations définies	6 084	(2 074)	3 959	–	28	7 997
Dette à long terme	(9 976)	418	–	–	(238)	(9 796)
Pertes fiscales inutilisées	(3 822)	(7 216)	–	–	(512)	(11 550)
Autres ⁱⁱ⁾	(513)	(523)	–	–	(119)	(1 155)
	91 424	(1 639)	7 222	(2 086)	3 137	98 058

i) Charge (recouvrement) d'impôt différé de l'exercice porté en capitaux propres via le transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers.

ii) Comprend les crédits d'impôt liés à la recherche scientifique et au développement expérimental.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

	Exercice terminé le 31 décembre 2021					Solde au 31 déc. 2021
	Solde au 31 déc. 2020	Porté en résultat net	Relatif aux autres éléments du résultat global	Porté en capitaux propres ⁱ⁾	Écart de change	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Instruments dérivés	(1 874)	5	396	1 807	122	456
Immobilisations corporelles	64 506	(4 227)	—	—	1 285	61 564
Immobilisations incorporelles et goodwill	37 766	6 930	—	—	(1 990)	42 706
Créditeurs et charges à payer	(7 222)	2 572	—	—	(425)	(5 075)
Régimes de retraite à prestations définies	3 636	(935)	3 541	—	(158)	6 084
Dette à long terme	(10 746)	873	—	—	(103)	(9 976)
Pertes fiscales inutilisées	(262)	(4 696)	—	—	1 136	(3 822)
Autres ⁱⁱ⁾	(1 512)	936	—	—	63	(513)
	84 292	1 458	3 937	1 807	(70)	91 424

i) Charge (recouvrement) d'impôt différé de l'exercice porté en capitaux propres via le transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers.

ii) Comprend les crédits d'impôt liés à la recherche scientifique et au développement expérimental.

Note 11. Instruments financiers

11.1 Juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Elle est établie en fonction des informations disponibles sur le marché à la date de l'état consolidé de la situation financière. Lorsqu'il n'existe aucun marché actif pour un instrument financier, la Société a recours aux méthodes d'évaluation décrites ci-après pour déterminer la juste valeur de l'instrument.

Pour formuler les hypothèses qu'exigent certains modèles d'évaluation, la Société s'appuie principalement sur des facteurs de marché externes faciles à observer, lorsqu'ils sont disponibles. Des hypothèses ou des facteurs qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables sont utilisés en l'absence de données externes. Ces hypothèses ou facteurs représentent les meilleures estimations de la direction quant à ceux qui seraient utilisés par les intervenants du marché pour ces instruments. Le risque de crédit lié à l'autre partie et celui propre à la Société ont été pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs et passifs financiers, y compris les instruments dérivés.

Les hypothèses et/ou méthodes d'évaluation suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers :

- La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs, du découvert bancaire et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée;
- La juste valeur de la dette à long terme est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie et calculée au moyen des taux d'intérêt en vigueur pour des instruments assortis de modalités et de durées résiduelles similaires dont la Société aurait pu se prévaloir sur les marchés à la date d'évaluation; et
- La juste valeur des instruments dérivés est déterminée selon des techniques d'évaluation et est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés estimatifs, selon une courbe appropriée des taux d'intérêt et des taux de change ainsi qu'en fonction de prix contractuels cotés sur des marchés à terme et des données de marché. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à chaque date de clôture. Les instruments dérivés représentent les montants estimatifs que la Société encaisserait ou paierait pour les transférer lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à chaque date de clôture.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur, sauf pour les éléments suivants :

	Au 31 décembre 2022		Au 31 décembre 2021	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Dettes à long terme ⁱ⁾	249 395	246 631	175 432	177 156

i) Comprend la tranche à court terme de la dette à long terme.

Les instruments financiers sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation (« données d'entrée ») utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les données d'entrée de niveau 1, et au niveau le plus bas les données d'entrée de niveau 3.

Dans certains cas, les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur d'un actif ou d'un passif peuvent être classées à des niveaux différents dans la hiérarchie. La juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de la hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble. L'appréciation de l'importance d'une donnée d'entrée déterminée pour la juste valeur prise dans son ensemble nécessite l'exercice du jugement et tient compte des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif. Les ajustements apportés pour obtenir des évaluations fondées sur la juste valeur, par exemple les coûts de sortie lorsqu'on évalue la juste valeur diminuée des coûts de sortie, ne doivent pas être pris en compte lors de la détermination du niveau auquel une juste valeur est classée dans la hiérarchie.

Tous les instruments financiers mesurés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière ont été classés selon une hiérarchie comportant trois niveaux, soit :

- Niveau 1 : Évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : Techniques d'évaluation fondées sur des données qui correspondent à des prix cotés d'instruments semblables sur des marchés actifs; à des prix cotés d'instruments identiques ou semblables sur des marchés qui ne sont pas actifs; à des données autres que les prix cotés utilisés dans un modèle d'évaluation, qui sont observables pour l'instrument évalué, et à des données qui sont tirées principalement de données observables ou qui sont corroborées par des données du marché par corrélation ou tout autre lien; et
- Niveau 3 : Techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données non observables sur le marché.

La politique de la Société est de comptabiliser les transferts effectués entre les différents niveaux de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, tous les instruments financiers de la Société, y compris les instruments dérivés, ont été classés au niveau 2 et il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1, 2 et 3.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

11.2 Classement

	Au 31 déc. 2022	Au 31 déc. 2021
	\$	\$
Actifs financiers		
Coût amorti :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 678	305
Débiteurs	173 654	154 369
Juste valeur par le biais du résultat net :		
Instruments dérivés ⁱ⁾	421	550
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :		
Instruments dérivés ⁱ⁾	7 275	1 685
Passifs financiers		
Coût amorti :		
Découvert bancaire	4 388	5 028
Créditeurs et charges à payer	307 037	269 115
Dette à long terme ⁱⁱ⁾	249 395	175 432
Juste valeur par le biais du résultat net :		
Instruments dérivés ⁱ⁾	558	863
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :		
Instruments dérivés ⁱ⁾	115	255

i) Comprend les instruments dérivés à court terme et à long terme.

ii) Comprend la tranche à court terme de la dette à long terme.

11.3 Comptabilité de couverture

11.3.1 Instruments financiers désignés dans une relation de couverture

	Au 31 décembre 2022			
	Notionnel	Valeur comptabilisée à l'actif	Valeur comptabilisée au passif	Variation de valeur pour le calcul d'inefficacité de couverture
		\$	\$	\$
Couvertures de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt :				
Swaps de taux d'intérêt	65 000 000 \$ US	824	–	824
Risque de change :				
Contrats de change à terme	112 000 000 \$ US 7 140 000 €	5 336	(115)	5 221

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

	Au 31 décembre 2021			
	Notionnel	Valeur comptabilisée à l'actif	Valeur comptabilisée au passif	Variation de valeur pour le calcul d'inefficacité de couverture
		\$	\$	\$
Couvertures de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt :				
Swaps de taux d'intérêt	65 000 000 \$ US	28	(251)	(223)
Risque de change :				
Contrats de change à terme	73 000 000 \$ US 6 645 000 €	1 383	(1)	1 382
Risque de prix :				
Contrats à terme de jus d'orange concentré surgelé	1 830 000 lb sol. i)	192	(3)	189

i) Le jus d'orange concentré surgelé est mesuré en livres solides (« lb sol. »).

Tous les instruments financiers désignés dans une relation de couverture sont comptabilisés dans la portion à court terme et à long terme des instruments dérivés dans les états consolidés de la situation financière.

11.3.2 Éléments couverts

	Au 31 décembre 2022		Au 31 décembre 2021	
	Variation de valeur pour le calcul d'inefficacité de couverture	Solde de la réserve de couverture	Variation de valeur pour le calcul d'inefficacité de couverture	Solde de la réserve de couverture
	\$	\$	\$	\$
Couvertures de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt :				
Sorties de fonds liées aux paiements d'intérêts	827	338	280	(457)
Risque de change :				
Sorties de fonds liées aux achats de matières premières en monnaies étrangères	5 091	3 909	(1 394)	1 063
Risque de prix :				
Sorties de fonds liées aux achats de jus d'orange concentré surgelé	(6)	58	(167)	382

Un solde négatif de 175 000 \$ de la réserve de couverture se rapporte à des écarts de conversion des monnaies étrangères pour des relations de couverture échues au 31 décembre 2022.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

11.3.3 Gains et pertes de couverture

	Exercice terminé le 31 décembre 2022		
	Gains (pertes) dans les autres éléments du résultat global	Reclassement de (gains) pertes en résultat net	Transfert des capitaux propres ⁱ⁾
	\$	\$	\$
Couvertures de flux de trésorerie			
Risque de taux d'intérêt :			
Swaps de taux d'intérêt	1 622	(606)	–
Risque de change :			
Contrats de change à terme	10 300	–	(6 446)
Risque de prix :			
Contrats à terme de jus d'orange concentré surgelé	1 185	–	(1 547)
	Exercice terminé le 31 décembre 2021		
	Gains (pertes) dans les autres éléments du résultat global	Reclassement de (gains) pertes en résultat net	Transfert des capitaux propres ⁱ⁾
	\$	\$	\$
Couvertures de flux de trésorerie			
Risque de taux d'intérêt :			
Swaps de taux d'intérêt	175	2 567	–
Risque de change :			
Contrats de change à terme	(1 219)	–	7 710
Risque de prix :			
Contrats à terme de jus d'orange concentré surgelé	89	–	(586)

i) Transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers.

Aucune inefficacité de couverture n'a été comptabilisée au cours des exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021.

11.4 Compensation

La Société dispose de conventions-cadres de compensation exécutoire de l'International Swaps & Derivatives Association, Inc. avec la majorité des contreparties avec qui elle réalise des transactions sur instruments dérivés. Ces conventions-cadres rendent possible la pleine compensation des instruments dérivés lorsque l'une des parties à l'accord manque à ses obligations, pour chacune des transactions visées par l'accord et en vigueur à la date du manquement. Puisque le droit juridiquement exécutoire de compenser dépend de la survenance d'événements futurs tels que le défaut, l'insolvabilité ou la faillite de la contrepartie, ces conventions-cadres ne répondent pas aux critères de compensation dans l'état consolidé de la situation financière.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, les instruments dérivés étaient présentés sans compensation. La juste valeur des actifs et passifs d'instruments dérivés faisant l'objet de conventions-cadres de compensation exécutoire était de 7 696 000 \$ et 673 000 \$ respectivement au 31 décembre 2022 (2 235 000 \$ et 1 118 000 \$ respectivement au 31 décembre 2021).

De plus, au 31 décembre 2022, aucune garantie sous forme de trésorerie (6 000 \$ au 31 décembre 2021) était déposée auprès de l'émetteur de certains instruments dérivés pour en couvrir la juste valeur lorsqu'ils sont en situation de passif. Ces montants étaient présentés sans compensation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 12. Débiteurs

	Au 31 déc. 2022	Au 31 déc. 2021
	\$	\$
Débiteurs-clients	164 822	145 243
Rabais à recevoir	5 316	6 862
Autres débiteurs	3 516	2 264
	173 654	154 369

Note 13. Stocks

	Au 31 déc. 2022	Au 31 déc. 2021
	\$	\$
Matières premières et fournitures	293 049	213 670
Produits finis	120 994	96 078
	414 043	309 748

Note 14. Autres actifs à court terme

	Au 31 déc. 2022	Au 31 déc. 2021
	\$	\$
Taxes de vente à recevoir	11 234	5 048
Crédits d'impôt à recevoir	3 176	3 255
Frais payés d'avance	14 355	10 780
	28 765	19 083

Note 15. Participation dans une entreprise associée

La Société détient une participation de 19,2 % de Diamond Estates Wines & Spirits Inc. (« Diamond »). Diamond est spécialisée dans la production, la commercialisation et la distribution de vins et boissons alcoolisées et ses actions sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX sous le symbole DWS.V. Son siège social est situé à Niagara-on-the-Lake, Ontario. En vertu d'un contrat de droit d'investisseur, la Société a le droit de nommer deux des huit administrateurs au sein du conseil d'administration de cette entreprise. La Société a conclu qu'elle exerce une influence notable sur Diamond et comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Pour les fins de l'application de la méthode de la mise en équivalence, la Société utilise les plus récents états financiers consolidés publiés de l'entreprise associée à la date de fin de période de la Société ajustés au besoin pour tenir compte des éléments significatifs se produisant après cette date.

En juin 2021, dans le cadre d'un placement privé, la Société a acquis une débenture convertible non garantie de Diamond d'un montant de 1 160 000 \$. En octobre 2021, dans le cadre d'un placement privé, cette débenture a été convertie en actions ordinaires supplémentaires du capital de Diamond et en bons de souscription. Au même moment, la Société a fait l'acquisition d'actions ordinaires et de bons de souscription supplémentaires pour une contrepartie en espèces de 1 500 000 \$.

En novembre 2022, dans le cadre d'un placement privé, la Société a acquis une débenture convertible non garantie de Diamond d'un montant de 500 000 \$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Le tableau suivant présente un sommaire de la participation de la Société dans Diamond :

	Au 31 déc. 2022 (en unités)	Au 31 déc. 2021 (en unités)
Actions ordinaires	5 346 506	5 346 506
% de détention	19,2 %	19,2 %
Bons de souscription à un prix d'exercice de 2,20 \$ l'action, échéant en octobre 2024	1 123 959	1 123 959
Options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 2,00 \$ l'action, échéant en septembre 2024	40 000	40 000
Options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 1,40 \$ l'action, échéant en septembre 2025	40 000	40 000
Unités d'actions différées	128 542	63 057

Note 16. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les actifs détenus en propre et les actifs au titre de droits d'utilisation.

	Au 31 déc. 2022 \$	Au 31 déc. 2021 \$
Actifs détenus en propre	367 408	345 470
Actifs au titre de droits d'utilisation	32 561	38 919
	399 969	384 389

16.1 Actifs détenus en propre

Les amortissements sont calculés selon les modes d'amortissement, sur la durée d'utilité estimée de chaque composante ou aux taux suivants :

Catégories	Modes d'amortissement	Durées d'utilité estimées ou taux
Terrains et bâtiments :		
Terrains	—	—
Stationnements	Dégressif	10 à 20 %
Bâtiments	Dégressif et linéaire	3 % et 15 à 40 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail
Machinerie et outillage :		
Machinerie et outillage	Linéaire	3 à 40 ans
Matériel de laboratoire	Linéaire	5 à 10 ans
Autres :		
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel roulant	Linéaire	5 à 15 ans
Équipements informatiques	Linéaire	3 à 5 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité estimées, les taux et les valeurs résiduelles sont révisés à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

16.1.1 Tableau de rapprochement

	Terrains et bâtiments	Machinerie et outillage	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût				
Solde au 31 décembre 2021	200 622	501 523	40 555	742 700
Acquisitions	5 716	36 127	1 463	43 306
Cessions	(371)	(436)	(7)	(814)
Écart de change	6 112	10 507	783	17 402
Solde au 31 décembre 2022	212 079	547 721	42 794	802 594
Cumul des amortissements et des pertes de valeur				
Solde au 31 décembre 2021	(59 126)	(303 234)	(34 870)	(397 230)
Amortissement	(5 077)	(23 698)	(1 924)	(30 699)
Cessions	78	350	7	435
Écart de change	(1 492)	(5 540)	(660)	(7 692)
Solde au 31 décembre 2022	(65 617)	(332 122)	(37 447)	(435 186)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	146 462	215 599	5 347	367 408
Coût				
Solde au 31 décembre 2020	196 897	481 313	38 370	716 580
Acquisitions	4 115	21 780	2 468	28 363
Cessions	(28)	(1 062)	(242)	(1 332)
Écart de change	(362)	(508)	(41)	(911)
Solde au 31 décembre 2021	200 622	501 523	40 555	742 700
Cumul des amortissements et des pertes de valeur				
Solde au 31 décembre 2020	(54 349)	(281 996)	(33 127)	(369 472)
Amortissement	(4 852)	(22 425)	(2 012)	(29 289)
Cessions	28	1 006	242	1 276
Écart de change	47	181	27	255
Solde au 31 décembre 2021	(59 126)	(303 234)	(34 870)	(397 230)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	141 496	198 289	5 685	345 470

16.1.2 Subventions publiques

La contrepartie des crédits d'impôt pour investissement et innovation à recevoir est comptabilisée à l'encontre du coût de ses immobilisations corporelles. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a réduit ses crédits d'impôt pour investissement et innovation de 359 000 \$ (augmentation de 2 225 000 \$ en 2021).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

16.1.3 Informations supplémentaires

	Terrains et bâtiments	Machinerie et outillage	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2022				
Immobilisations corporelles en cours incluses dans le coût	722	15 682	162	16 566
Au 31 décembre 2021				
Immobilisations corporelles en cours incluses dans le coût	390	10 858	123	11 371

16.2 Actifs au titre de droits d'utilisation

16.2.1 Tableau de rapprochement

	Terrains et bâtiments	Machinerie et outillage	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	37 659	22	1 238	38 919
Entrées	3 907	–	403	4 310
Sorties	(5 828)	–	(20)	(5 848)
Amortissement	(5 085)	(14)	(529)	(5 628)
Écart de change	798	2	8	808
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	31 451	10	1 100	32 561
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	41 924	14	1 405	43 343
Entrées	1 664	30	346	2 040
Sorties	–	–	(15)	(15)
Amortissement	(5 822)	(22)	(500)	(6 344)
Écart de change	(107)	–	2	(105)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	37 659	22	1 238	38 919

Note 17. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode d'amortissement linéaire sur les durées d'utilité estimées suivantes :

Catégories	Durées d'utilité estimées
Technologies et logiciels	3 à 15 ans
Marques de commerce et nom commercial	20 ans
Relations clients	5 à 15 ans
Certifications	10 ans
Clauses de non-concurrence	1 à 5 ans

Le mode d'amortissement et les durées d'utilité estimées sont révisés à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

17.1 Tableau de rapprochement

	Technologies et logiciels	Marques de commerce et nom commercial	Relations clients	Certifications	Clauses de non- concurrence	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Solde au 31 décembre 2021	36 217	145 052	216 091	15 576	338	413 274
Acquisitions	6 232	–	–	–	–	6 232
Cessions	(168)	–	–	–	–	(168)
Radiations	(1 950)	–	(1 717)	(2 900)	(336)	(6 903)
Écart de change	1 061	8 971	13 600	866	(2)	24 496
Solde au 31 décembre 2022	41 392	154 023	227 974	13 542	–	436 931
Cumul des amortissements et des pertes de valeur						
Solde au 31 décembre 2021	(19 234)	(60 430)	(113 713)	(15 576)	(338)	(209 291)
Amortissement	(1 655)	(7 769)	(13 770)	–	–	(23 194)
Cessions	168	–	–	–	–	168
Radiations	1 950	–	1 717	2 900	336	6 903
Écart de change	(804)	(3 935)	(7 520)	(866)	2	(13 123)
Solde au 31 décembre 2022	(19 575)	(72 134)	(133 286)	(13 542)	–	(238 537)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	21 817	81 889	94 688	–	–	198 394
Coût						
Solde au 31 décembre 2020	30 335	145 611	216 938	15 632	339	408 855
Acquisitions	5 948	–	–	–	–	5 948
Écart de change	(66)	(559)	(847)	(56)	(1)	(1 529)
Solde au 31 décembre 2021	36 217	145 052	216 091	15 576	338	413 274
Cumul des amortissements et des pertes de valeur						
Solde au 31 décembre 2020	(17 516)	(53 031)	(100 159)	(14 834)	(285)	(185 825)
Amortissement	(1 747)	(7 525)	(13 781)	(781)	(53)	(23 887)
Écart de change	29	126	227	39	–	421
Solde au 31 décembre 2021	(19 234)	(60 430)	(113 713)	(15 576)	(338)	(209 291)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	16 983	84 622	102 378	–	–	203 983

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 18. Goodwill

18.1 Tableau de rapprochement

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2022	31 déc. 2021
	\$	\$
Solde au début	308 371	309 605
Écart de change	19 791	(1 234)
Solde à la fin	328 162	308 371

18.2 Test de dépréciation du goodwill

La Société a procédé à des tests de dépréciation annuels du goodwill de ses UGT au 31 décembre 2022, conformément aux méthodes décrites à la note 2.10. La valeur recouvrable de toutes les UGT a été déterminée à l'aide de calculs de la valeur d'utilité en utilisant des prévisions détaillées de cinq ans ainsi que des extrapolations de flux de trésorerie prévus pour les durées d'utilité résiduelles. La valeur recouvrable de toutes les UGT dépassait leur valeur comptable. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur le goodwill au cours des exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021.

La Société n'a pas modifié la méthode d'évaluation employée pour le test de dépréciation du goodwill depuis le test effectué lors de l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

18.3 Répartition du goodwill

Le goodwill a été attribué aux UGT suivantes :

	Au 31 déc. 2022	Au 31 déc. 2021
	\$	\$
Lassonde Pappas and Company, Inc. (« LPC »)	258 486	241 958
A. Lassonde inc. (« ALI »)	67 580	64 317
Spécialités Lassonde inc. (« SLI »)	2 096	2 096
	328 162	308 371

Les principales hypothèses de la direction concernant la projection des flux de trésorerie dans l'établissement de la valeur d'utilité sont les suivantes :

- La Société base ses hypothèses de croissance et de profitabilité selon son budget approuvé par la direction et le conseil d'administration et selon les projets de croissance identifiés par la direction. La croissance de son résultat d'exploitation prend également en compte la nature des activités de l'industrie dans laquelle évolue la Société ainsi que la perspective de croissance et de maturité du marché. Au terme de la projection de cinq ans, la Société évalue la valeur terminale de l'UGT; et
- Le taux d'actualisation est fondé sur des taux avant impôts qui reflètent l'appréciation courante du marché en prenant en compte la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'UGT. Le taux d'actualisation utilisé par la Société est basé sur le coût moyen pondéré du capital en fonction du modèle d'évaluation des actifs financiers et est établi en utilisant des données publiées provenant, entre autres, de la Banque du Canada, de la Réserve fédérale des États-Unis et de firmes se spécialisant dans l'information à utiliser aux fins d'évaluation d'entreprises. Combinées au jugement effectué par la direction, ces informations servent, entre autres, à établir la prime de risque sur actions, la prime de l'industrie, la prime liée à la taille et la prime liée aux risques spécifiques.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Pour les UGT, les principales hypothèses de la direction sont les suivantes :

	LPC	ALI	SLI
	%	%	%
Taux d'actualisation	18,0	14,7	14,7
Croissance moyenne projetée des flux de trésorerie	48,0	19,0	33,0

Note 19. Crédoiteurs et charges à payer

	Au 31 déc. 2022	Au 31 déc. 2021
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	225 691	173 145
Frais commerciaux à payer	54 592	53 376
Salaires et vacances à payer	26 210	41 968
Autres	544	626
	307 037	269 115

Note 20. Dette à long terme

	Note	Au 31 déc. 2022	Au 31 déc. 2021
		\$	\$
Facilités de crédit canadiennes :			
Crédit rotatif CA, taux variable, échéant en avril 2027	20.1.1	113 352	44 373
Crédit à terme, taux fixe, échéant en janvier 2024 et avril 2026	20.1.1	8 930	12 569
Facilités de crédit américaines :			
Crédit rotatif US, taux variable, échéant en mai 2023	20.1.2	92 099	1 388
Emprunt à terme, taux variable, échu en décembre 2022	20.1.2	—	75 766
Obligations locatives :			
Contrats de location, échéant de janvier 2023 à octobre 2037	20.1.3	35 014	41 336
		249 395	175 432
Tranche à court terme		(100 821)	(84 387)
		148 574	91 045

20.1 Autres termes et conditions

20.1.1 Facilités de crédit canadiennes

Les facilités de crédit canadiennes ont été consenties par un syndicat d'institutions financières afin de supporter les activités canadiennes de la Société. Les facilités comprennent un crédit d'exploitation rotatif (« crédit rotatif CA ») commis pour un montant autorisé de 225 000 000 \$ et un crédit à terme d'un montant initialement autorisé de 32 515 000 \$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Crédit rotatif CA

Le crédit rotatif CA sert à financer les activités courantes et pourra, à certaines conditions, servir également à financer d'éventuelles acquisitions. Le crédit rotatif CA porte intérêt au taux préférentiel canadien ou américain, selon la monnaie d'emprunt, majoré de 0 à 100 points de base dans le cas d'emprunts de type ouvert; et/ou porte intérêt au taux des acceptations bancaires (« CDOR ») et/ou au taux interbancaire offert à Londres (« LIBOR »), majoré de 115 à 225 points de base, en cas d'emprunt sous ces formes d'instruments à terme. Les marges des taux d'intérêt et honoraires pour les divers instruments de crédit disponibles en vertu du crédit rotatif CA varient en fonction d'un ratio financier prescrit. Une commission d'attente variant selon un ratio prescrit s'applique sur la portion inutilisée du crédit rotatif CA. Aux 31 décembre 2022 et 2021, cette commission d'attente était de 0,23 %.

Le crédit rotatif CA offre l'option à la Société, sous réserve de la participation de chacun des prêteurs, d'augmenter le montant disponible d'un montant total ne pouvant excéder 50 000 000 \$ et de prolonger annuellement, à chaque date d'anniversaire, la date d'échéance du crédit rotatif CA d'une période de un an, aux mêmes termes et conditions.

En novembre 2022, la Société et le syndicat d'institutions financières ont convenu de prolonger la date d'échéance du crédit rotatif CA de un an en reportant l'échéance à avril 2027. Les dispositions du crédit rotatif CA ont également été mises à jour afin de prévoir des clauses de repli afin de gérer la transition des taux d'intérêt de référence LIBOR et CDOR qui seront, respectivement, remplacés au cours des exercices 2023 et 2024. Les taux de référence alternatifs au LIBOR et CDOR seront, respectivement, le taux sans risque garanti à un jour (« SOFR ») et le taux des opérations de pension à un jour (« CORRA »).

Crédit à terme

Le crédit à terme comportait cinq tranches dont trois sont venues à échéance en octobre 2020, janvier 2021 et octobre 2021. Le taux d'intérêt d'une des deux tranches restantes est renégociable en juillet 2024. Le capital du crédit à terme est entièrement remboursable selon une cédule d'amortissement mensuel prenant fin à l'échéance des différentes tranches. De plus, la Société a l'option de rembourser, sans pénalité, jusqu'à concurrence de 15 % du solde du crédit à terme à chaque date d'anniversaire; un paiement de cette nature a toutefois pour effet de modifier les dates d'échéance des différentes tranches affectées.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, les taux d'intérêts effectifs des deux tranches restantes du crédit à terme étaient de 3,21 % et 5,81 %.

Les facilités de crédit comportent certaines conditions et clauses restrictives, dont l'obligation de maintenir certains ratios financiers prescrits.

20.1.2 Facilités de crédit américaines

Les facilités de crédit américaines ont été consenties par un syndicat d'institutions financières afin de supporter les activités américaines de la Société. Les facilités comprennent un crédit d'exploitation rotatif (« crédit rotatif US ») commis pour un montant autorisé de 100 000 000 \$ US qui vient à échéance en mai 2023 et un emprunt à terme d'un montant initialement autorisé de 146 000 000 \$ US qui est venu à échéance en décembre 2022.

Les facilités portent intérêt au taux de base majoré de 0,25 % à 1,00 % et/ou au taux LIBOR majoré de 1,25 % à 2,00 %. Les majorations varient selon un ratio financier prescrit.

Crédit rotatif US

Une commission d'attente variant selon un ratio financier prescrit s'applique sur la portion inutilisée du crédit rotatif US. Aux 31 décembre 2022 et 2021, cette commission d'attente était de 0,25 %.

Emprunt à terme

En mai 2022, les facilités de crédit américaines ont été amendées afin de prolonger la date d'échéance de l'emprunt à terme de sept mois à décembre 2022.

Au 31 décembre 2021, le taux d'intérêt effectif de l'emprunt à terme était de 2,58 %.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Les facilités de crédit comportent certaines conditions et clauses restrictives, dont l'obligation de maintenir certains ratios financiers prescrits.

Suite à la fin d'année, la Société a conclu une entente visant à modifier les facilités de crédit américaines. Se référer à la note 31.1 pour en savoir plus sur cette entente.

20.1.3 Contrats de location

La Société est partie prenante à des contrats de location se rapportant à la location de bureaux administratifs, d'usines de fabrication, d'entrepôts, d'équipements de production et de distribution, de matériel roulant, d'équipements informatiques et d'équipements de bureau.

Les périodes minimales de location viennent à échéance à diverses dates entre janvier 2023 et décembre 2035. Certains contrats prévoient une ou des options de renouvellement. La Société a pris en compte, dans l'évaluation de l'obligation locative, certaines de ces options de renouvellement en se basant sur les avantages économiques à les exercer. Les périodes maximales de location s'échelonnent jusqu'en octobre 2044. Certains contrats sont d'une durée indéfinie; ils se renouvellent automatiquement jusqu'à ce que l'une des parties y mette fin.

Certains contrats comprennent également des paiements de loyers additionnels en lien avec les dépenses opérationnelles des immeubles loués qui ne sont pas inclus dans l'obligation locative.

20.2 Sûretés

Facilités de crédit canadiennes	Cautionnement de filiales canadiennes significatives de la Société (dont ALI et SLI)
---------------------------------	--

Facilités de crédit américaines	La totalité des actifs de LPC et de ses filiales
---------------------------------	--

20.3 Respect des ratios financiers

La Société respectait tous les ratios financiers prescrits aux 31 décembre 2022 et 2021.

20.4 Actifs donnés en nantissement à certains prêteurs

	Au 31 déc. 2022	Au 31 déc. 2021
	\$	\$
Actifs financiers	75 621	68 544
Stocks	202 272	138 361
Immobilisations corporelles	158 984	142 606
Immobilisations incorporelles et goodwill	478 826	468 989
Autres actifs	12 008	10 620
	927 711	829 120

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

20.5 Remboursements de capital

	Crédits rotatifs, crédit à terme et emprunt à terme	Obligations locatives		Total des versements de capital
	Capital	Capital	Intérêts	
	\$	\$	\$	\$
2023	96 227	4 600	1 413	100 827
2024	2 050	4 054	1 220	6 104
2025	2 100	4 117	1 042	6 217
2026	660	3 295	876	3 955
2027	113 352	2 999	740	116 351
2028 et suivantes	—	15 949	2 155	15 949
	214 389	35 014	7 446	249 403

Note 21. Régime incitatif à long terme

Le régime incitatif à long terme prévoit des attributions à certains cadres supérieurs de la Société sous forme d'unités d'actions restreintes (« UAR ») et de droits à la plus-value d'actions (« DPVA ») dont la valeur est liée au rendement des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société.

La valeur initiale et les réévaluations subséquentes des UAR et des DPVA sont comptabilisées en résultat net à titre de charge de rémunération sur leurs périodes d'acquisition.

Une charge de rémunération de 2 311 000 \$ a été comptabilisée au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022 (891 000 \$ en 2021) relativement au régime incitatif à long terme. Cette charge a été calculée avec un taux d'attrition prévu de 2,82 % sur la période d'acquisition des UAR et des DPVA. Elle comprend également les variations de juste valeur des swaps sur le rendement total des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société qui ne font pas l'objet de la comptabilité de couverture.

21.1 Unités d'actions restreintes

Les UAR sont acquises au troisième anniversaire de la date d'attribution, sous réserve du service continu. Chaque UAR, une fois acquise, donne au participant le droit de recevoir un montant en espèces (déduction faite des retenues d'impôt applicables) égal à la moyenne pondérée en volume du cours à la bourse d'une action de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société au cours des cinq derniers jours de bourse (« juste valeur déterminée ») à cette date. Les équivalents de dividendes crédités au participant sont réputés réinvestis dans des UAR supplémentaires sur une base annuelle.

À chaque date de clôture, la juste valeur des UAR à l'état consolidé de la situation financière correspond à la juste valeur déterminée des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société à cette date.

Le tableau suivant présente les variations des UAR en circulation :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2022	31 déc. 2021
	(en unités)	(en unités)
En circulation au début	5 707,9	848,3
Attribuées	9 712,0	4 755,5
Équivalents de dividendes	355,8	104,1
En circulation à la fin	15 775,7	5 707,9

Aux 31 décembre 2022 et 2021, aucune UAR n'était acquise par les participants.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

21.2 Droits à la plus-value d'actions

Les DPVA sont acquis progressivement en trois versements égaux à chacun des premier, deuxième et troisième anniversaires de la date d'attribution, sous réserve du service continu. Les DPVA peuvent être exercés à partir du cinquième anniversaire de la date d'attribution jusqu'à la première des éventualités suivantes : le huitième anniversaire de la date d'attribution ou le 65^e anniversaire du participant. Chaque DPVA, une fois acquis, donne au participant le droit de recevoir un montant en espèces (déduction faite des retenues d'impôt applicables) égal à l'excédent de la juste valeur déterminée d'une action de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société, sur le prix d'exercice du DPVA. Le prix d'exercice du DPVA correspond à la juste valeur déterminée d'une action de catégorie A à droit de vote subalterne à la date d'attribution de ce DPVA.

À chaque date de clôture, la juste valeur des DPVA à l'état consolidé de la situation financière est déterminée au moyen d'un modèle d'évaluation binomial et est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés estimatifs. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à chaque date de clôture quant au taux d'intérêt sans risque et au cours de clôture des actions de catégorie A à droit de vote subalterne inscrites à la cote de la Bourse de Toronto. Les hypothèses sont également fondées sur l'appréciation de la direction de la Société quant au taux de dividende attendu, à la volatilité attendue et au taux d'attrition prévu.

Le tableau suivant présente les variations des DPVA en circulation :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2022	31 déc. 2021
	(en unités)	(en unités)
En circulation au début	14 933,5	4 251,2
Attribués	32 164,3	10 682,3
En circulation à la fin	47 097,8	14 933,5

Au 31 décembre 2022, 6 546,3 DPVA étaient acquis par les participants (1 568,5 DPVA au 31 décembre 2021).

À la date d'attribution, la juste valeur moyenne pondérée des DPVA attribués et les hypothèses moyennes pondérées retenues pour les évaluer sont les suivantes :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Juste valeur moyenne pondérée des DPVA attribués au cours de l'exercice	29,55 \$	33,47 \$
Hypothèses :		
Taux de dividende attendu	1,50 %	1,50 %
Volatilité attendue ⁱ⁾	21,90 %	21,00 %
Taux d'intérêt sans risque	1,00 %	1,00 %

ⁱ⁾ La volatilité attendue est basée sur la volatilité historique des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société pour une période équivalente à la durée prévue des DPVA.

Note 22. Capitaux propres

22.1 Capital-actions autorisé

Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et de second rang, sans droit de vote, pouvant être émises en une ou plusieurs séries, dont les attributs sont déterminés par les administrateurs avant leur émission. Les actions privilégiées de premier rang ont priorité sur les actions privilégiées de second rang quant au paiement de dividendes et au remboursement du capital, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions de catégorie A à droit de vote subalterne, 1 vote par action, sans valeur nominale

Un nombre illimité d'actions de catégorie B à droits de vote multiples, 10 votes par action, sans valeur nominale

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

22.2 Capital-actions émis et payé

	Au 31 déc. 2022	Au 31 déc. 2021
	\$	\$
Catégorie A	40 674	42 150
Catégorie B	5 986	5 986
	46 660	48 136

22.3 Nombre d'actions en circulation

	Au 31 déc. 2022 (en unités)	Au 31 déc. 2021 (en unités)
Catégorie A	3 069 000	3 180 400
Catégorie B	3 752 620	3 752 620
	6 821 620	6 933 020

22.4 Dividende par action

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a déclaré et versé des dividendes d'un montant total de 2,98 \$ par action (3,29 \$ par action au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021) aux porteurs d'actions des catégories A et B.

Le 15 février 2023, la Société a déclaré un dividende de 0,70 \$ par action aux porteurs d'actions des catégories A et B inscrits au 27 février 2023. Le dividende d'un montant de 4 775 000 \$ était payable le 15 mars 2023.

22.5 Rachat d'actions

En 2021, la Société avait rétabli son programme de rachat d'actions, par l'entremise de la Bourse de Toronto conformément à ses règles et politiques. Elle pouvait ainsi racheter au comptant, par voie d'achats sur le marché pour fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, entre le 23 décembre 2021 et le 22 décembre 2022, jusqu'à concurrence de 80 000 actions de catégorie A à droit de vote subalterne. De plus, le 18 août 2022, la Société a modifié son programme de rachat d'actions afin d'augmenter le nombre maximal d'actions de catégorie A à droit de vote subalterne qu'elle peut racheter, le faisant passer de 80 000 actions à 160 000 actions. Les achats étaient effectués au prix du marché, sans toutefois excéder le cours maximal cible fixé par la direction de la Société. La Société n'a pas renouvelé son programme de rachat d'actions.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a racheté au comptant, par voie d'achats sur le marché pour fins d'annulation, 111 400 actions de catégorie A à droit de vote subalterne à un prix moyen de 126,34 \$ par action en contrepartie de 14 075 000 \$.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la Société a racheté au comptant, par voie d'achats sur le marché pour fins d'annulation, 500 actions de catégorie A à droit de vote subalterne à un prix moyen de 152,00 \$ par action en contrepartie de 76 000 \$.

22.6 Résultat par action

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, il n'y avait aucun élément dilutif.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

22.7 Cumul des autres réserves

	Réserve de couverture	Réserve au titre de l'écart de change	Total
	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2021	988	54 772	55 760
Autres éléments du résultat global	9 109	35 025	44 134
Transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers	(5 792)	—	(5 792)
Solde au 31 décembre 2022	4 305	89 797	94 102
Solde au 31 décembre 2020	(5 406)	56 728	51 322
Autres éléments du résultat global	1 033	(1 956)	(923)
Transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers	5 361	—	5 361
Solde au 31 décembre 2021	988	54 772	55 760

22.8 Participation ne donnant pas le contrôle

3346625 Canada inc. détient 10,0 % du capital-actions de Pappas Lassonde Holdings, Inc (« PLH »). PLH est la société mère des filiales américaines de la Société.

Les tableaux suivants présentent certaines informations financières consolidées de PLH :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2022	31 déc. 2021
	\$	\$
Ventes	1 058 765	935 062
Résultat net	(6 039)	9 410
Résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	(604)	941
Résultat global	34 243	10 396
Résultat global attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	3 424	1 040

	Au 31 déc. 2022	Au 31 déc. 2021
	\$	\$
Actifs		
À court terme	292 253	218 334
À long terme	648 720	626 583
Passif		
À court terme	248 695	184 134
À long terme	87 184	88 783
Capitaux propres	605 094	572 000
Capitaux propres attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	60 401	57 092

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 23. Informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie

23.1 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2022	31 déc. 2021
	\$	\$
Débiteurs	(11 932)	(6 904)
Stocks	(92 924)	(49 655)
Autres actifs à court terme	(8 930)	(826)
Créditeurs et charges à payer	25 327	7 485
Autres passifs à court terme	382	1 265
	(88 077)	(48 635)

23.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie, la trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les éléments suivants :

	Au 31 déc. 2022	Au 31 déc. 2021
	\$	\$
Trésorerie	2 678	299
Équivalents de trésorerie	—	6
Découvert bancaire	(4 388)	(5 028)
	(1 710)	(4 723)

23.3 Transactions sans effet de trésorerie

Le tableau suivant présente les transactions n'ayant aucun effet de trésorerie sur les activités de financement et d'investissement :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2022	31 déc. 2021
	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles impayées au début de l'exercice	3 424	5 023
Acquisitions d'immobilisations corporelles impayées à la fin de l'exercice	5 270	3 424
Crédits d'impôt pour investissement et innovation comptabilisés à l'encontre des acquisitions d'immobilisations corporelles, net des crédits encaissés	359	(1 806)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles impayées au début de l'exercice	379	318
Acquisitions d'immobilisations incorporelles impayées à la fin de l'exercice	470	379
Amortissement d'un actif au titre de droits d'utilisation incorporé au coût d'une immobilisation incorporelle	8	15
Augmentation (diminution) nette des actifs au titre de droits d'utilisation	(1 538)	1 969
Augmentation (diminution) nette des obligations locatives	(1 762)	2 025
Conversion de la débenture convertible à recevoir de Diamond en actions et bons de souscription	—	1 197

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

23.4 Variation des passifs et actifs issus des activités de financement

	Dette à long terme ⁱ⁾	Coûts de transaction ⁱⁱ⁾
	\$	\$
Solde au 31 décembre 2021	175 432	934
Variations provenant des activités de financement :		
Variation des crédits d'exploitation rotatifs, nette des coûts de transaction	152 927	113
Remboursement de la dette à long terme	(90 593)	–
Variations sans effet de trésorerie :		
Amortissement des coûts de transaction	316	(335)
Augmentation nette des obligations locatives	(1 762)	–
Écart de change	13 075	9
Solde au 31 décembre 2022	249 395	721
Solde au 31 décembre 2020	215 486	958
Variations provenant des activités de financement :		
Variation des crédits d'exploitation rotatifs, nette des coûts de transaction	(3 590)	303
Remboursement de la dette à long terme	(38 101)	–
Variations sans effet de trésorerie :		
Amortissement des coûts de transaction	1 032	(331)
Augmentation nette des obligations locatives	1 969	–
Écart de change	(1 364)	4
Solde au 31 décembre 2021	175 432	934

i) Comprend la tranche à court terme de la dette à long terme.

ii) Coûts de transaction directement imputables à l'obtention d'une facilité de crédit d'exploitation rotatif.

23.5 Sorties de trésorerie relatives aux contrats de location

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a déboursé un montant de 16 890 000 \$ relativement aux contrats de location, dont un montant de 5 449 000 \$ est inclus dans le remboursement de la dette à long terme et un montant de 1 719 000 \$ est inclus dans les intérêts versés (15 418 000 \$, 5 590 000 \$ et 1 886 000 \$ respectivement au 31 décembre 2021).

Note 24. Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les éléments suivants :

	Note	Exercices terminés les	
		31 déc. 2022	31 déc. 2021
		\$	\$
Régimes à prestations définies	24.2	30 855	22 990
Actif net au titre des prestations définies		30 855	22 990
Régime à cotisations définies administré par la Société	24.1	280	140
Régimes à prestations définies	24.2	243	273
Passif relatif aux régimes de retraite		523	413

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

24.1 Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies incluent les régimes de retraite offerts par la Société et les régimes généraux obligatoires, soit les régimes de retraite établis par les pouvoirs publics. Les régimes de retraite à cotisations définies offerts par la Société, à l'exception du régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs à cotisations définies (« SERP CD »), sont contributifs et prévoient une cotisation de la Société qui varie selon des règles spécifiques à chacun des régimes.

La Société porte en résultat net les cotisations en vertu des régimes à cotisations définies à titre de charge de rémunération dans la période où les employés ont rendu les services leur donnant droit à ces cotisations.

24.1.1 Régimes à cotisations définies administrés par des tiers

L'actif des régimes de retraite à cotisations définies offerts par la Société est gardé par des fiduciaires pour le compte des employés. Les cotisations versées par la Société dans la caisse des régimes appartiennent immédiatement aux employés. L'actif des régimes généraux obligatoires est sous la responsabilité des pouvoirs publics.

Aucun passif n'est constaté à l'état consolidé de la situation financière de la Société relativement à ces régimes à cotisations définies.

24.1.2 Régime à cotisations définies administré par la Société

Le SERP CD est un régime non contributif en vertu duquel la Société attribue des cotisations supplémentaires à certains cadres supérieurs de la Société. Les cotisations sont créditées dans un compte notionnel non capitalisé et présenté comme passif à l'état consolidé de la situation financière de la Société. Les revenus de placement sont crédités au compte notionnel selon un taux égal au taux de rendement d'un fond équilibré qui tient compte de l'âge du participant. Les cotisations et les revenus de placement de ce régime sont acquis après une année de service.

Le coût de retraite des régimes à cotisations définies se présente comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2022	31 déc. 2021
	\$	\$
Régimes offerts par la Société	8 556	8 326
Régimes généraux obligatoires ⁱ⁾	12 433	11 426
	20 989	19 752

i) Comprend le Régime de rentes du Québec, le Régime de pensions du Canada et la Sécurité Sociale aux États-Unis.

24.2 Régimes à prestations définies

24.2.1 Description des régimes

La Société maintient trois régimes de retraite à prestations définies, dont le régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs à prestations définies (« SERP PD »).

Le SERP PD est un régime à prestations définies qui prévoit le paiement d'une rente annuelle en fonction d'un pourcentage du salaire final du cadre supérieur multiplié par les années décomptées acquises auprès de la Société moins la rente présumée du régime à cotisations définies de base. Le salaire final est égal à la moyenne des salaires annuels des trois dernières années qui précèdent la retraite et inclut la moyenne des trois bonis les plus élevés versés au cours des cinq dernières années qui précèdent la retraite. Pendant la retraite, le montant de rente payable par le régime sera indexé annuellement selon 50 % de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Cette indexation annuelle est sujette à un maximum de 3,00 %. Le régime garantit, au moment de la retraite, le paiement de la rente pendant une période minimale de 120 mois.

Les deux autres régimes de retraite à prestations définies offrent des prestations de retraite qui sont calculées en fonction du nombre d'années de service et d'un taux de salaire qui varie selon les modalités de chacun des régimes. Pour un de ces deux régimes, les prestations de retraite sont partiellement indexées.

Tous les régimes de retraite à prestation définies sont fermés aux nouveaux participants depuis 2020.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

24.2.2 Gouvernance du SERP PD

Le SERP PD est administré par la Société sous la vigie du comité de rémunération. La direction détermine les hypothèses actuarielles à utiliser pour calculer la valeur actualisée de l'obligation du régime, établit la stratégie de placement pour les actifs du régime et supervise les activités des gestionnaires de placements pour s'assurer qu'elles sont conformes au mandat qui leur a été confié.

Les actifs du régime sont gardés par le fiduciaire et sont investis par les gestionnaires de placements conformément à la politique de placement approuvée par la direction de la Société. La responsabilité de la direction est de veiller à la gestion des actifs afin d'assurer le service des prestations et de réduire au minimum les cotisations que la Société devra verser à la caisse du régime.

De plus, le SERP PD doit se conformer à la *Loi de l'impôt sur le revenu* qui exige que 50 % des montants cotisés au régime de même que 50 % des revenus générés par l'actif des régimes soient remis à l'Agence du revenu du Canada (« ARC »). Cette dernière détient les montants reçus dans un compte d'impôt remboursable dans lequel il est impossible pour le régime de tirer un rendement. Les montants détenus dans ce compte sont remboursés au régime lorsque les prestations de retraite sont versées aux participants du régime.

À chaque exercice, la Société reçoit une évaluation actuarielle du SERP PD en date du 30 septembre afin d'en déterminer la capitalisation. S'il y a lieu, la Société doit capitaliser la totalité de la valeur du passif net au titre des prestations définies du SERP PD. La capitalisation ainsi établie est payable en deux versements égaux, soit en décembre de l'année de l'évaluation actuarielle et en janvier de l'année suivante.

24.2.3 Exposition aux risques actuariels

La Société est exposée aux risques actuariels suivants :

Risque de placement

Les régimes suivent une stratégie de placement de manière à diversifier la nature des rendements des actifs. Étant donné la nature à long terme de l'obligation au titre des prestations définies, une portion des actifs a été investie dans des titres de capitaux propres afin de maximiser le rendement. Puisque les titres de capitaux propres sont volatils et risqués de par leur nature, la Société se fixe des objectifs de placement, tant en pourcentage d'actifs par nature que de rendement à atteindre, qu'elle supervise mensuellement et ajuste au besoin. De plus, une portion des actifs du SERP PD est détenue par l'ARC; ces placements auprès de l'ARC sont entièrement garantis, mais ne portent aucun intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Une diminution du taux d'intérêt des obligations à taux fixe, qui aurait pour effet de réduire le taux d'actualisation utilisé, accroîtrait la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Cette augmentation serait toutefois partiellement atténuée par une augmentation de la valeur des placements des régimes dans des titres d'emprunt.

Risque d'inflation, de salaire et de longévité

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction de la meilleure estimation de la direction des hypothèses actuarielles suivantes pour chacun des risques identifiés :

Risque	Hypothèse	Modification de l'hypothèse	Incidence potentielle ⁱ⁾
Salaire	Taux de croissance attendu des salaires des participants aux régimes	Augmentation du taux de croissance attendu des salaires des participants aux régimes	Augmentation
Inflation	Taux d'indexation des rentes servies aux participants retraités des régimes	Augmentation du taux d'indexation des rentes servies, jusqu'à l'atteinte du plafond annuel de 3,0 %	Augmentation
Longévité	Taux de mortalité des participants aux régimes	Augmentation de l'espérance de vie des participants aux régimes	Augmentation

i) Incidence potentielle sur l'obligation au titre des prestations définies.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

24.2.4 Évolution de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2022	31 déc. 2021
	\$	\$
Solde au début	82 782	85 918
Coût total des services rendus au cours de l'exercice	2 769	4 717
Charge d'intérêts	2 552	2 249
Prestations versées	(3 735)	(3 243)
Écarts actuariels découlant :		
D'ajustements liés à l'expérience des régimes	(1 914)	(808)
De changements dans les hypothèses financières	(19 116)	(6 042)
Écart de change	—	(9)
Solde à la fin	63 338	82 782

Au 31 décembre 2022, la durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies était de 11,5 années (13,7 années au 31 décembre 2021).

24.2.5 Évolution de la juste valeur de l'actif des régimes de retraite

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2022	31 déc. 2021
	\$	\$
Solde au début	105 499	93 095
(Retraits nets) cotisations nettes de l'employeur	(4 937)	6 631
Prestations versées	(3 735)	(3 243)
Frais d'administration	(10)	(25)
Revenu d'intérêts	3 162	2 501
Rendement de l'actif des régimes à prestations définies, à l'exception des montants inclus dans le revenu d'intérêts	(6 029)	6 540
Solde à la fin	93 950	105 499

24.2.6 Actif (passif) net au titre des prestations définies

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2022	31 déc. 2021
	\$	\$
Actif net au titre des prestations définies au début	22 717	7 177
(Retraits nets) cotisations nettes de l'employeur	(4 937)	6 631
Coût des prestations porté en résultat net	(2 169)	(4 490)
Coût des prestations porté en autres éléments du résultat global	15 001	13 390
Écart de change	—	9
Actif net au titre des prestations définies à la fin	30 612	22 717

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

24.2.7 Coût des prestations

Le coût des prestations se détaille comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2022	31 déc. 2021
	\$	\$
Coût des prestations porté en résultat net ⁱ⁾ :		
Coût des services, net des cotisations des participants aux régimes	2 769	4 717
Intérêts nets	(610)	(252)
Frais d'administration	10	25
	2 169	4 490
Coût des prestations porté en autres éléments du résultat global :		
Écarts actuariels	(21 030)	(6 850)
Rendement de l'actif des régimes à prestations définies, à l'exception des montants inclus dans le revenu d'intérêts	6 029	(6 540)
	(15 001)	(13 390)
	(12 832)	(8 900)

i) Constaté dans les frais de vente et d'administration.

24.2.8 Composition de l'actif des régimes de retraite

Le tableau suivant présente les composantes de l'actif des régimes de retraite, évaluées à la juste valeur :

	Au 31 déc. 2022	Au 31 déc. 2021
	\$	\$
Actifs cotés sur un marché actif :		
Titres à revenu fixe	5 101	8 820
Actions ⁱ⁾	38 254	44 662
Encaisse et bons du Trésor	33	1 417
	43 388	54 899
Actifs non cotés sur un marché actif :		
Placements alternatifs	4 645	4 800
Dépôts en fiducie ⁱⁱ⁾	45 917	45 800
	50 562	50 600
	93 950	105 499

i) Aucun titre de Industries Lassonde inc. n'est détenu au sein des actifs des régimes de retraite de la Société.

ii) Dépôts en fiducie prescrits par l'ARC pour les régimes de retraite supplémentaires capitalisés, ne portant pas intérêt.

24.2.9 Cotisations prévues

Au cours de l'exercice 2023, la Société prévoit cotiser environ 64 000 \$ à ses régimes de retraite à prestations définies.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

24.2.10 Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Société pour évaluer ses obligations au titre des prestations définies sont les suivantes :

	Au 31 déc. 2022	Au 31 déc. 2021
Obligations au titre des prestations définies :		
Taux d'actualisation	5,3 %	3,1 %
Taux de croissance attendu des salaires	5,0 %	5,0 %
Taux d'indexation des rentes servies	1,0 %	1,0 %
Table de mortalité	CPM 2014 ⁱ⁾	CPM 2014 ⁱ⁾
Coûts des prestations :		
Taux d'actualisation	3,1 %	2,5 %
Taux de croissance attendu des salaires	5,0 %	5,0 %
Taux d'indexation des rentes servies	1,0 %	1,0 %
Table de mortalité	CPM 2014 ⁱ⁾	CPM 2014 ⁱ⁾ et RP 2014 ⁱⁱ⁾

i) Table secteur privé avec amélioration de la mortalité selon l'échelle CPM B.

ii) Table avec amélioration de la mortalité selon l'échelle MP 2014.

24.2.11 Analyse de sensibilité

Les analyses de sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies ont été calculées en fonction des changements raisonnablement possibles à chacune des principales hypothèses actuarielles, sans tenir compte de la modification de plusieurs des principales hypothèses actuarielles simultanément. Toute modification d'une hypothèse actuarielle pourrait entraîner la modification d'une autre hypothèse actuarielle, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence de la variation de ces hypothèses sur la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Les analyses de sensibilité ont été préparées en utilisant les méthodes comptables de la Société décrites à la note 2.12. Les résultats réels portant sur les éléments faisant l'objet d'hypothèses pourraient différer de celles-ci.

Hypothèse	Modification de l'hypothèse	Au 31 décembre 2022	
		Incidence ⁱ⁾ si augmentation de l'hypothèse	Incidence ⁱ⁾ si diminution de l'hypothèse
		\$	\$
Taux d'actualisation	0,50 %	(3 328)	3 653
Taux de croissance attendu des salaires	0,50 %	347	(337)
Taux d'indexation des rentes servies	0,25 %	343	(329)
Table de mortalité :			
Espérance de vie des participants	1 an	1 496	(1 451)

i) Incidence sur l'obligation au titre des prestations définies.

24.2.12 Date de mesure

Le SERP PD fait l'objet d'une évaluation actuarielle complète à chaque année. L'évaluation actuarielle complète la plus récente aux fins de capitalisation a été effectuée en date du 30 septembre 2022. Les deux autres régimes font l'objet d'évaluations actuarielles complètes à tous les trois ans. Les évaluations actuarielles complètes les plus récentes aux fins de capitalisation ont été effectuées en date du 31 décembre 2020 et du 1^{er} janvier 2021.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 25. Gestion des risques financiers découlant des instruments financiers

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à divers risques financiers découlant des instruments financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (comprenant le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix). Le programme de gestion globale des risques financiers de la Société vise à réduire au minimum les effets négatifs de ces risques sur son résultat net. La Société utilise des instruments dérivés pour couvrir certains risques.

La gestion des risques est assurée par un service de trésorerie centralisé et par le comité de direction agissant conformément à des politiques approuvées par le conseil d'administration. Ils repèrent, évaluent et couvrent les risques financiers en étroite collaboration avec les unités d'affaires. Le conseil d'administration fournit les lignes directrices de la gestion globale des risques touchant des aspects précis, notamment le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de prix, l'utilisation d'instruments dérivés et l'investissement des liquidités excédentaires.

L'analyse suivante fournit une mesure des risques financiers découlant des instruments financiers à la date de clôture, soit aux 31 décembre 2022 et 2021.

25.1 Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie ne remplisse pas ses engagements. Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à la trésorerie et équivalents de trésorerie, aux débiteurs et aux actifs d'instruments dérivés. Au 31 décembre 2022, la trésorerie et équivalents de trésorerie et les actifs d'instruments dérivés étaient détenus auprès d'institutions financières de bonne réputation et la direction estimait ainsi que le risque de perte était négligeable. Le risque de crédit des débiteurs provient d'une éventuelle incapacité des clients à remplir leurs obligations comme convenu. Les montants à recevoir des débiteurs sont présentés à l'état consolidé de la situation financière, déduction faite des pertes de crédit attendues estimées par la direction de la Société selon l'expérience passée et son évaluation de l'environnement économique actuel. La Société peut aussi être exposée au risque de crédit lorsqu'elle a d'importants rabais à recevoir de certains fournisseurs.

Les trois clients les plus importants représentaient 42,1 % du solde des débiteurs-clients au 31 décembre 2022 (40,8 % au 31 décembre 2021) et 38,9 % des ventes de l'exercice terminé le 31 décembre 2022 (37,0 % des ventes de l'exercice terminé le 31 décembre 2021). Chacun de ces trois clients représentait plus de 10 % des ventes de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, soit respectivement 14,7 %, 12,6 % et 11,6 % (chacun de ces clients représentaient plus de 10 % des ventes de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, soit respectivement 13,3 %, 12,8 % et 10,9 %).

La Société analyse et révise de façon continue la situation financière de sa clientèle actuelle et applique des procédures rigoureuses pour tout nouveau client. Une limite de crédit spécifique par client est établie et révisée régulièrement par la Société. La Société gère son risque de crédit comme suit :

- Les limites de crédit sont établies et analysées par des spécialistes internes et externes du crédit, en fonction de sources d'information pertinentes et de l'expérience de la Société auprès de ses clients;
- Les filiales canadiennes de la Société contractent une assurance-crédit pour la majorité de leurs ventes effectuées hors Canada;
- Les filiales américaines de la Société contractent une assurance-crédit pour la majorité de leurs ventes; et
- Les termes de crédit peuvent varier en fonction du risque de crédit du client.

Au 31 décembre 2022, 93,0 % des comptes débiteurs-clients étaient âgés de moins de 61 jours (94,0 % au 31 décembre 2021). Les tableaux suivants présentent l'âge des débiteurs-clients, déduction faite des pertes de crédit attendues :

	Au 31 décembre 2022				
	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Débiteurs-clients					
Dans les termes	139 885	12 541	—	—	152 426
Échus	—	858	2 584	8 954	12 396
	139 885	13 399	2 584	8 954	164 822

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

	Au 31 décembre 2021				Total
	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 90 jours	
	\$	\$	\$	\$	\$
Débiteurs-clients					
Dans les termes	129 095	6 300	—	—	135 395
Échus	—	1 072	2 389	6 387	9 848
	129 095	7 372	2 389	6 387	145 243

La Société considère comme échus les débiteurs-clients excédant 45 à 60 jours, selon les conditions de crédit du client. La Société procède à l'évaluation des pertes de crédit attendues à chaque exercice. Le non-respect des délais de paiement et les difficultés financières sont les principaux facteurs pris en considération pour l'identification des créances à risque. La Société comptabilise une perte de crédit attendue ou procède à la radiation du débiteur-client lorsque la direction considère que le montant du recouvrement prévu est moins élevé que le montant réel du débiteur-client. Aux 31 décembre 2022 et 2021, les pertes de crédit attendues n'étaient pas importantes.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, l'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs et, s'il y a lieu, à la juste valeur positive des instruments dérivés présentés à l'état consolidé de la situation financière.

25.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente la possibilité que la Société soit dans l'incapacité de s'acquitter de ses obligations financières lorsqu'elles sont échues. La Société a des obligations contractuelles, des obligations fiscales, des passifs financiers ainsi que des passifs d'instruments dérivés et est, par conséquent, exposée au risque de liquidité. Un tel risque peut résulter, par exemple, de la perturbation des marchés ou d'un manque de liquidité.

La Société gère ce risque en maintenant des prévisions financières détaillées de même que des plans d'exploitation et stratégiques à long terme. La gestion des liquidités consolidées nécessite une surveillance constante des rentrées et des sorties de fonds prévues au moyen de prévisions de la situation financière consolidée de la Société afin de s'assurer de l'utilisation adéquate et efficace des liquidités. La suffisance des liquidités est évaluée par secteur géographique en tenant compte de la volatilité historique et des besoins saisonniers, des investissements planifiés, de même qu'en fonction du profil d'échéance de la dette à long terme. La mise en place de nouvelles facilités de crédit, d'ententes d'emprunt et l'émission ou le rachat d'actions sont pris en charge par un service de trésorerie centralisé. La gestion quotidienne est quant à elle effectuée au niveau des secteurs géographiques.

Au 31 décembre 2022, la Société avait à sa disposition un crédit rotatif CA et un crédit rotatif US afin de s'assurer d'avoir les fonds suffisants pour répondre à ses besoins financiers et dont les montants disponibles ne peuvent excéder respectivement 225 000 000 \$ et 100 000 000 \$ US. Les termes et conditions relatifs à ces crédits rotatifs sont décrits à la note 20.

Les tableaux suivants présentent une analyse des échéances des passifs financiers de la Société d'après les flux de trésorerie contractuels prévus, jusqu'aux dates d'échéance contractuelles. Les flux de trésorerie liés aux instruments dérivés, présentés à titre d'actifs ou de passifs d'instruments dérivés, sont inclus étant donné que la Société gère ses contrats dérivés en fonction des montants bruts. Les montants correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés. Tous les montants contractuels libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens en fonction du taux de change en vigueur à la date de clôture, sauf indication contraire.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

	Au 31 décembre 2022					
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels				
		0 à 12 mois	13 à 36 mois	37 à 60 mois	Par la suite	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Découvert bancaire	4 388	4 388	–	–	–	4 388
Créditeurs et charges à payer	307 037	307 037	–	–	–	307 037
Dette à long terme ⁱ⁾	249 395	100 827	12 321	120 306	15 949	249 403
Paiements d'intérêts ⁱⁱ⁾	–	10 903	15 895	9 940	2 155	38 893
	560 820	423 155	28 216	130 246	18 104	599 721
(Actifs) passifs d'instruments dérivés						
Swaps de taux d'intérêt	(824)	(824)	–	–	–	(824)
Contrats de change à terme ⁱⁱⁱ⁾ :	(5 876)					
Sorties de fonds		287 115	–	–	–	287 115
Rentrées de fonds		(293 393)	–	–	–	(293 393)
Swaps sur rendement total	(302)	(44)	(258)	–	–	(302)
	(7 002)	(7 146)	(258)	–	–	(7 404)
	553 818	416 009	27 958	130 246	18 104	592 317

	Au 31 décembre 2021					
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels				
		0 à 12 mois	13 à 36 mois	37 à 60 mois	Par la suite	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Découvert bancaire	5 028	5 028	–	–	–	5 028
Créditeurs et charges à payer	269 115	269 115	–	–	–	269 115
Dette à long terme ⁱ⁾	175 432	84 698	16 699	55 515	18 843	175 755
Paiements d'intérêts ⁱⁱ⁾	–	3 550	4 811	3 041	2 767	14 169
	449 575	362 391	21 510	58 556	21 610	464 067
(Actifs) passifs d'instruments dérivés						
Swaps de taux d'intérêt	223	251	(28)	–	–	223
Contrats de change à terme ⁱⁱⁱ⁾ :	(617)					
Sorties de fonds		157 061	–	–	–	157 061
Rentrées de fonds		(157 895)	–	–	–	(157 895)
Contrats à terme de jus d'orange concentré surgelé	(189)	(189)	–	–	–	(189)
Swap sur rendement total	15	–	15	–	–	15
	(568)	(772)	(13)	–	–	(785)
	449 007	361 619	21 497	58 556	21 610	463 282

- i) Les flux de trésorerie contractuels ne tiennent pas compte des coûts de transaction comptabilisés en diminution de la dette à long terme.
- ii) Paiements d'intérêts contractuels. Lorsque les flux de trésorerie futurs au titre des intérêts ne sont pas fixes, ils sont calculés à l'aide des taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période.
- iii) Les rentrées de fonds contractuelles sont converties en dollars canadiens d'après les taux de change en vigueur à la date de clôture, tandis que les sorties de fonds sont telles qu'établies aux contrats. Se référer aux tableaux sommaires des contrats de change à la note 25.3.2.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

25.3 Risque de marché

Le risque de marché représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une augmentation de valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des prix du marché, que cette variation soit causée par des facteurs propres aux instruments financiers ou à son émetteur, ou encore par des facteurs touchant tous les instruments financiers de cette catégorie qui sont négociés sur le marché. La Société est principalement exposée au risque de taux d'intérêt, au risque de change et au risque de prix.

25.3.1 Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société à une augmentation ou à une baisse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de flux de trésorerie en raison des fluctuations de taux d'intérêt de ses obligations financières portant intérêt à des taux variables et au risque de juste valeur en raison de ses obligations financières à taux fixe.

De plus, lors du refinancement d'un instrument d'emprunt, selon la disponibilité des fonds sur le marché et le risque relatif de la Société perçu par les prêteurs, la marge à ajouter aux taux de référence, comme le taux CDOR, le taux LIBOR et les taux préférentiels, pourrait varier, influençant directement le taux d'intérêt payable par la Société.

La Société cherche à maintenir une combinaison appropriée d'obligations financières à taux fixe et à taux variable afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt. À cet effet et pour convertir de façon synthétique l'exposition aux taux d'intérêt, elle utilise des instruments dérivés qui prennent la forme de swaps de taux d'intérêt.

Relativement à ses obligations financières à taux variable, les flux de trésorerie subiraient une incidence négative en cas d'augmentation des taux de référence alors qu'elle serait positive relativement aux swaps de taux d'intérêt. Une diminution de ces mêmes taux aurait une incidence contraire et d'amplitude similaire.

L'utilisation d'un financement à terme est principalement liée aux obligations à long terme de la Société découlant de l'acquisition d'actifs à long terme et de regroupements d'entreprises. Les crédits rotatifs sont utilisés principalement pour financer le fonds de roulement de la Société et fluctuent essentiellement selon des facteurs saisonniers spécifiques à la Société. La Société peut également utiliser ses crédits rotatifs en ajout au financement à terme dans le cadre d'un regroupement d'entreprises si elle juge qu'elle sera en mesure de rembourser cette somme à moyen terme.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, la Société possédait des swaps de taux d'intérêt visant à couvrir l'effet des fluctuations futures des taux d'intérêt LIBOR, applicables à l'emprunt à terme et au crédit rotatif CA, sur les flux monétaires de la Société. Ces swaps font l'objet de la comptabilité de couverture.

Les tableaux suivants présentent un sommaire des swaps de taux d'intérêt de la Société :

Au 31 décembre 2022				
	Échéance	Taux fixe / variable	Notionnel	Juste valeur
				\$
Swap de taux d'intérêt – Payeur fixe	Mars 2023	1,3406 % / LIBOR 1 mois	30 000 000 \$ US	333
Swap de taux d'intérêt – Payeur fixe	Mars 2023	0,5760 % / LIBOR 3 mois	35 000 000 \$ US	491

Au 31 décembre 2021				
	Échéance	Taux fixe / variable	Notionnel	Juste valeur
				\$
Swap de taux d'intérêt – Payeur fixe	Mars 2022	2,8675 % / LIBOR 3 mois	15 000 000 \$ US ⁱ⁾	(125)
Swap de taux d'intérêt – Payeur fixe	Mars 2022	2,8695 % / LIBOR 3 mois	15 000 000 \$ US ⁱ⁾	(126)
Swap de taux d'intérêt – Payeur fixe	Mars 2023	0,5760 % / LIBOR 3 mois	35 000 000 \$ US	28

ⁱ⁾ Le notionnel du swap de taux d'intérêt reflète une diminution de 45 000 000 \$ US par rapport au notionnel initial, tel que prévu au contrat.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Analyse de sensibilité liée au risque de taux d'intérêt

Selon les soldes des emprunts à taux variable et les swaps de taux d'intérêt de la Société au 31 décembre 2022, toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation de 1 % des taux d'intérêt aurait eu un effet défavorable de 863 000 \$ sur le résultat net et un effet favorable de 162 000 \$ sur les autres éléments du résultat global de l'exercice terminé le 31 décembre 2022. Une diminution de 1 % des taux d'intérêt aurait eu une incidence contraire et d'amplitude similaire sur le résultat net et les autres éléments du résultat global de la Société.

25.3.2 Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société, en raison de la variation des taux de change, à une baisse ou à une augmentation :

- ♦ De la valeur de ses instruments financiers, principalement de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des autres éléments du fonds de roulement, de la dette à long terme et des soldes intersociétés libellés en monnaies étrangères;
- ♦ De ses investissements nets dans ses établissements à l'étranger puisqu'ils utilisent comme monnaie fonctionnelle le dollar américain; et
- ♦ De la valeur des transactions libellées en monnaies étrangères effectuées par les entités qui ont le dollar canadien comme monnaie fonctionnelle, soit :
 - Les achats de matières premières et fournitures ainsi que d'équipements libellés en monnaies étrangères effectués par les entités canadiennes; et
 - Les ventes libellées en monnaies étrangères effectuées par les entités canadiennes.

Le risque de change est géré conformément à la politique de gestion du risque de change de la Société. L'objectif visé par cette politique est d'atténuer l'incidence de la fluctuation des taux de change sur le résultat net de la Société ainsi que sur certaines acquisitions d'immobilisations et dettes libellées en monnaies étrangères. Selon cette politique, la Société est tenue d'identifier, par secteur géographique, toute exposition potentielle au risque de change découlant de ses activités. Toujours selon cette même politique, il est strictement interdit d'effectuer des opérations de change à des fins spéculatives.

Pour atténuer le risque de change, la Société utilise diverses stratégies dans le cadre de ses activités, y compris l'utilisation d'instruments dérivés et de techniques de gestion des couvertures naturelles. La stratégie de couverture de ce risque est effectuée par un service de trésorerie centralisé.

Le tableau suivant présente un sommaire des instruments financiers libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle des entités :

	Au 31 déc. 2022 \$	Au 31 déc. 2021 \$
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 466	2 153
Débiteurs	32 417	16 221
Passifs financiers		
Découvert bancaire	—	(1 315)
Créditeurs et charges à payer	30 172	51 447
Dette à long terme	108 352	44 373

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Les tableaux suivants présentent un sommaire des contrats de change de la Société :

Au 31 décembre 2022				
	Échéance	Taux	Montant contractuel total	Juste valeur nette totale
		en \$ CA		\$
Contrats à terme – Achat \$ US	1 à 10 mois	1,2446 à 1,3728	209 000 000 \$ US	5 612
Contrats à terme – Achat €	1 à 12 mois	1,4245	7 140 000 €	264

Au 31 décembre 2021				
	Échéance	Taux	Montant contractuel total	Juste valeur nette totale
		en \$ CA		\$
Contrats à terme – Achat \$ US	1 à 10 mois	1,2035 à 1,2890	117 000 000 \$ US	536
Contrats à terme – Achat €	1 à 12 mois	1,4380	6 645 000 €	81

Les contrats de change à terme sont des contrats qui obligent la Société à acheter ou à vendre des monnaies étrangères à des taux prédéterminés. Les contrats de change, lorsque désignés à cet effet, font l'objet de la comptabilité de couverture.

Analyse de sensibilité liée au risque de change

Selon les soldes au 31 décembre 2022 des instruments financiers de la Société libellés en monnaies étrangères, excluant les soldes des établissements à l'étranger, et selon les contrats de change à terme en vigueur à cette date, toutes choses étant égales par ailleurs, une appréciation des taux de change des monnaies étrangères raisonnablement possible de 0,05 \$ par unité de monnaie étrangère aurait eu un effet favorable de 1 867 000 \$ sur le résultat net et un effet favorable de 4 378 000 \$ sur les autres éléments du résultat global. Une dépréciation des taux de change des monnaies étrangères raisonnablement possible de 0,05 \$ par unité de monnaie étrangère aurait eu une incidence contraire et d'amplitude similaire sur le résultat net et sur les autres éléments du résultat global de l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

25.3.3 Risque de prix

Risque de prix des matières premières

Pour atténuer l'effet des fluctuations de prix de certaines matières premières, la Société contracte occasionnellement des instruments dérivés.

Au 31 décembre 2021, la Société possédait des contrats à terme sur le jus d'orange concentré surgelé. Ces contrats à terme font l'objet de la comptabilité de couverture. La Société ne possédait pas de contrat à terme sur le jus d'orange concentré surgelé au 31 décembre 2022.

Le tableau suivant présente un sommaire des contrats à terme sur le jus d'orange concentré surgelé de la Société :

Au 31 décembre 2021				
	Échéance	Prix fixe	Quantité totale	Juste valeur nette totale
		en \$ US / lb sol.		\$
Contrats à terme	3 et 5 mois	1,2650 à 1,4150	1 830 000 lb sol.	189

Autre risque de prix

Pour atténuer l'effet des fluctuations du cours des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société sur la juste valeur du régime incitatif à long terme, la Société a contracté des swaps sur le rendement total de ces mêmes actions. Les swaps sur le rendement total ne font pas l'objet de la comptabilité de couverture.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Les tableaux suivants présentent un sommaire des swaps sur le rendement total de la Société :

Au 31 décembre 2022				
	Échéance	Prix fixe	Quantité totale	Juste valeur nette totale
		en \$ CA / action		\$
Swaps sur le rendement total	Déc. 2023 à déc. 2025	103,10 et 111,74	42 158 actions	302

Au 31 décembre 2021				
	Échéance	Prix fixe	Quantité totale	Juste valeur nette totale
		en \$ CA / action		\$
Swaps sur le rendement total	Déc. 2023 et déc. 2024	158,64 et 158,78	10 979 actions	(15)

Analyse de sensibilité liée à l'autre risque de prix

Selon les attributions effectuées dans le cadre du régime incitatif à long terme et les swaps sur le rendement total au 31 décembre 2022, toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation de 10 % du cours des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société aurait eu un effet favorable de 222 000 \$ sur le résultat net, alors qu'une diminution de 10 % aurait eu un effet défavorable de 247 000 \$ sur le résultat net de l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

Note 26. Gestion du capital

Le capital de la Société se définit comme étant les capitaux propres tels qu'ils apparaissent à l'état consolidé de la situation financière de la Société plus la dette totale. La dette totale se définit comme la dette à long terme et la tranche à court terme de la dette à long terme.

Les principaux objectifs de la Société concernant la gestion du capital sont les suivants :

- ♦ Gérer de façon à ne pas excéder, toutes choses étant égales par ailleurs, un pourcentage de dette totale sur le capital de la Société (ratio dette sur capital) de 55 %, tout en conservant le coût en capital de l'entreprise à un niveau compétitif par rapport à ses pairs;
- ♦ Préserver sa flexibilité financière dans le but de saisir d'éventuelles occasions d'affaires lorsqu'elles surviennent; et
- ♦ Soutenir la croissance de l'entreprise tout en maintenant un niveau de rendement pour ses actionnaires par le versement d'un dividende qui tient compte des résultats financiers, des besoins de capitaux, des flux de trésorerie disponibles et des perspectives de la Société. La déclaration et le paiement de dividendes sur les actions ordinaires de la Société ainsi que leur montant sont la prérogative du conseil d'administration de la Société.

La Société gère sa structure de capital et peut la modifier en fonction des changements dans la conjoncture économique. Les rachats d'actions, les émissions d'actions et l'utilisation de la dette à long terme constituent les principaux outils que la Société peut utiliser pour ajuster son niveau de capital ainsi que la relation entre les capitaux propres et le niveau de la dette.

La Société s'appuie sur le ratio dette sur capital pour la gestion de son capital. Au 31 décembre 2022, le ratio dette sur capital était de 21,0 % (16,9 % au 31 décembre 2021).

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital n'ont pas changé depuis l'exercice précédent.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 27. Engagements et éventualités

27.1 Engagements

Le tableau suivant présente le montant des engagements de la Société par période :

	2023	2024	2025	2026	2027	2028 et suivantes
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Engagements d'achat de services et ententes marketing	7 510	2 389	1 135	693	668	4 115
Engagements d'achat d'immobilisations corporelles	23 420	3 915	—	—	—	—
Engagements d'achat de matières premières ⁱ⁾	326 208	1 654	—	—	—	—
Contrats de location non débutés	153	594	610	752	771	9 494
	357 291	8 552	1 745	1 445	1 439	13 609

i) Certains engagements d'achat de matières premières sont établis selon le prix du marché au 31 décembre 2022. Ils sont donc sujets à fluctuer dans le futur.

27.2 Lettres de crédit

Au 31 décembre 2022, la Société avait des lettres de crédit en circulation totalisant 1 289 000 \$ (446 000 \$ au 31 décembre 2021).

27.3 Actions et réclamations

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à diverses actions et réclamations. La Société évalue le bien-fondé de l'ensemble des actions et réclamations. Des provisions sont constituées chaque fois que le paiement d'une indemnité est jugé probable et que le montant peut être estimé de manière fiable. La direction estime que les règlements à venir de ces réclamations n'auront pas d'influence significative sur la situation financière ou sur le résultat net consolidé actuel de la Société.

Note 28. Informations sectorielles

Les secteurs d'activité sont déterminés en fonction de la structure de gestion et du système d'information interne de la Société. Tous les résultats des secteurs opérationnels sont régulièrement examinés par le comité de direction de la Société aux fins de la prise de décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluation de sa performance, et ce, en fonction d'informations financières distinctes disponibles.

La Société a déterminé qu'elle n'avait qu'un seul secteur opérationnel à présenter. Cet unique secteur opérationnel génère ses revenus de la vente d'une vaste gamme de produits, incluant des breuvages prêts à boire, des collations à base de fruits, des concentrés de jus surgelés et de produits alimentaires spécialisés ainsi que la prestation de services liés à la vente de ces produits. La structure de gestion et du système d'information interne indique de quelle manière la Société gère son entreprise et comment elle classe ses activités aux fins de la planification et de l'évaluation de la performance. De ce fait, la Société gère son secteur d'activité en le considérant comme une seule unité opérationnelle stratégique.

Les ventes sont ventilées par secteur géographique en fonction de l'emplacement où la Société a transféré au client le contrôle des biens. Le secteur géographique des actifs à long terme et du goodwill est déterminé selon la localisation des actifs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

28.1 Détail des ventes par secteur géographique

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2022	31 déc. 2021
	\$	\$
Canada	962 639	868 727
États-Unis	1 183 500	1 019 242
Autres	4 836	4 893
	2 150 975	1 892 862

28.2 Détail de certains actifs à long terme et du goodwill par secteur géographique

	Au 31 décembre 2022		
	Canada	États-Unis	Total
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	230 139	169 830	399 969
Immobilisations incorporelles	29 093	169 301	198 394
Goodwill	18 637	309 525	328 162

	Au 31 décembre 2021		
	Canada	États-Unis	Total
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	226 940	157 449	384 389
Immobilisations incorporelles	24 728	179 255	203 983
Goodwill	18 637	289 734	308 371

Note 29. Transactions entre parties liées

Aux 31 décembre 2022 et 2021, la Société était contrôlée par l'entité 3346625 Canada inc, une entité contrôlée par M. Pierre-Paul Lassonde, président du conseil de la Société. Au 31 décembre 2022, cette entité détenait 0,44 % des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société, 100 % des actions de catégorie B à droits de vote multiples et 92,47 % des droits de vote de la Société (0,42 % des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société, 100 % des actions de catégorie B à droits de vote multiples et 92,22 % des droits de vote de la Société au 31 décembre 2021).

La participation minoritaire est également détenue par 3346625 Canada inc. Les transactions et soldes en lien avec la participation minoritaire sont décrits à la note 22.8.

Les dividendes versés sont approuvés par le conseil d'administration de la Société. Un montant de dividende est déterminé pour chaque catégorie d'actions.

Toutes les transactions avec des parties liées sont effectuées selon les termes et conditions du marché.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

29.1 Transactions et soldes entre parties liées

La Société a conclu les transactions suivantes avec des parties liées :

	Exercice terminé le 31 décembre 2022				Total
	3346625 Canada inc.	Principaux dirigeants ⁱ⁾	Entreprise associée	Autres parties liées ⁱⁱ⁾	
	\$	\$	\$	\$	\$
Transactions					
Dividendes versés	11 223	71	—	—	11 294
Charge liée aux avantages du personnel	—	7 436	—	298	7 734
Charge d'honoraires professionnels	—	15	—	—	15
Charge liée aux contrats de location de courte durée	—	—	—	23	23
Achat de stocks	—	—	—	219	219
Revenus de commissions	—	—	345	—	345
Refacturations	117	44	—	25	186
Soldes de comptes					
Débiteurs	36	3	810	7	856
Créditeurs et charges à payer	—	15	—	—	15

	Exercice terminé le 31 décembre 2021				Total
	3346625 Canada inc.	Principaux dirigeants ⁱ⁾	Entreprise associée	Autres parties liées ⁱⁱ⁾	
	\$	\$	\$	\$	\$
Transactions					
Dividendes versés	12 391	86	—	—	12 477
Charge liée aux avantages du personnel	—	13 233	—	284	13 517
Charge d'honoraires professionnels	—	13	—	—	13
Charge liée aux contrats de location de courte durée	—	—	—	23	23
Achat de stocks	—	—	—	272	272
Revenus de commissions	—	—	205	—	205
Refacturations	90	5	—	28	123
Soldes de comptes					
Débiteurs	23	4	421	6	454
Créditeurs et charges à payer	—	13	—	—	13

i) Les principaux dirigeants incluent les membres du conseil d'administration ainsi que le président et chef de l'exploitation et les membres du comité de direction.

ii) Les autres parties liées comprennent les membres de la famille proche des principaux dirigeants ainsi que les entités que les principaux dirigeants contrôlent.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

29.2 Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants portée en résultat net :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2022	31 déc. 2021
	\$	\$
Avantages du personnel à court terme ⁱ⁾	5 692	10 260
Avantages du personnel à long terme dont le paiement est fondé sur des actions	560	776
Avantages postérieurs à l'emploi	1 184	2 197
	7 436	13 233

i) Comprend les jetons de présence octroyés aux administrateurs.

Note 30. Intérêts détenus dans d'autres entités

Le tableau suivant présente les principales filiales et entreprises associées de la Société aux 31 décembre 2022 et 2021 :

Entité	Méthode de consolidation	% de détention		Pays
		2022	2021	
Filiales				
A. Lassonde inc.	Intégration globale	100 %	100 %	Canada
Spécialités Lassonde inc.	Intégration globale	100 %	100 %	Canada
Lassonde Pappas and Company, Inc.	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Apple & Eve, LLC	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Old Orchard Brands, LLC	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Entreprise associée				
Diamond Estates Wines & Spirits Inc.	Mise en équivalence	19,2 %	19,2 %	Canada

Note 31. Événement postérieur à la date de clôture

31.1 Facilités de crédit américaines

Le 6 janvier 2023, la Société a conclu une entente visant à modifier les facilités de crédit américaines afin d'y inclure les diverses demandes de modifications acceptées entre le 31 mai 2018 et le 5 janvier 2023, de prolonger la date d'échéance de deux ans et sept mois et d'augmenter de 60 000 000 \$ US le montant autorisé du crédit rotatif US. À la suite de cette entente, les facilités comprennent un crédit rotatif US commis d'une durée de trois ans pour un montant autorisé de 160 000 000 \$ US.